

Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —



Synthèse naturaliste 2020

Espaces naturels sensibles en Essonne

Espaces
Naturels
Sensibles

DÉPARTEMENT
DE L'ESSONNE

  @Montauger

essonne.fr





« Avec 25% de son territoire occupé par des milieux naturels, l'Essonne possède une biodiversité riche et variée.

INTRODUCTION

Au titre de sa politique des Espaces naturels sensibles (ENS), le Département de l'Essonne acquiert des sites afin de les soustraire à la pression foncière et de les valoriser. Ces espaces sont ensuite réhabilités, étudiés et aménagés pour les ouvrir au public. L'enjeu final est de restaurer et de maintenir la fonctionnalité de ces milieux et les mettre en connexion pour former un véritable réseau écologique.

Avec 25% de son territoire occupé par des milieux naturels, l'Essonne possède une biodiversité riche et variée. Des paysages aussi différents que des marais, des pelouses calcicoles, des platières gréseuses ou bien encore des forêts coexistent.

Dans la continuité des précédents rapports rédigés depuis 2000, cette présente version propose une synthèse de toutes les observations réalisées en 2020 sur les ENS par les agents du Conservatoire des Espaces naturels sensibles, les bureaux d'études missionnés par le Département, les associations naturalistes, mais également tous les naturalistes amateurs ou spécialistes.

Toutes les observations sont issues des deux bases de données naturalistes franciliennes CETTIA et FAUNE Île-de-France.



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
-------------------	---

I - PRÉSENTATION DES SITES DÉPARTEMENTAUX 5

1 - MARAIS DES BASSES VALLÉES DE L'ESSONNE ET DE LA JUINE.....	5
2 - FORÊTS DÉPARTEMENTALES.....	8
3 - RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES SITES GÉOLOGIQUES.....	9
4 - AUTRES ESPACES NATURELS SENSIBLES.....	10

II - SYNTHÈSE FAUNISTIQUE 13

1 - OISEAUX 13

Mise en place d'un programme de Suivi temporel des oiseaux communs : STOC capture sur le marais de Misery.....	30
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

2 - MAMMIFÈRES 32

● Chiroptères.....	32
▸ Champignonnières d'Étampes.....	32
▸ Caves de Sermaise.....	33
▸ Domaine départemental de Méréville.....	33

● Rongeurs.....	34
-----------------	----

● Autres mammifères.....	35
--------------------------	----

3 - INSECTES..... 36

● Odonates.....	36
-----------------	----

● Lépidoptères.....	42
---------------------	----

▸ Rhopalocères (Papillons de jour) observés par les Lépidoptéristes de France.....	42
------------------------------------------------------------------------------------	----

▸ Rhopalocères assez rares et rares saisis dans les bases de données par les naturalistes.....	45
------------------------------------------------------------------------------------------------	----

▸ Hétérocères (Papillons de nuit) observés par ARCANIA.....	46
-------------------------------------------------------------	----

▸ Hétérocères assez rares (AR) à exceptionnels (RRR) saisis dans les bases de données par les naturalistes.....	48
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

● Coléoptères.....	49
--------------------	----

● Autres insectes saisis sur CETTIA et Faune IDF.....	50
-------------------------------------------------------	----

4 - REPTILES..... 51

5 - AMPHIBIENS..... 52

6 - POISSONS..... 54

III - SYNTHÈSE FLORISTIQUE 55

PORTFOLIO 59

Remerciements.....	69
--------------------	----

Annexe : liste des sites départementaux (classement par commune).....	71
-----------------------------------------------------------------------	----



I - PRÉSENTATION DES SITES DÉPARTEMENTAUX¹

1 - MARAIS DES BASSES VALLÉES DE L'ESSONNE ET DE LA JUINE

Les Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine (MBVEJ) constituent la plus grande zone humide essonniennne, et l'une des dernières qui soit encore fonctionnelle au sud de l'Île-de-France.

Ils forment une vaste « coulée verte » présentant un rôle structurant dans la trame verte et bleue locale, à l'interface entre les espaces urbains du nord du département et ceux plus ruraux au sud.

Couvrant environ 800 ha, à 30 km au sud de la capitale, ils se composent de marais tourbeux alcalins abritant une mosaïque de milieux naturels (roselières, aulnaies, mares, cariçaies, cladiaies, herbiers aquatiques, prairies, friches...). Leur intérêt écologique est reconnu depuis le XIX^e siècle par les scientifiques. Différentes espèces remarquables de faune et de flore s'y développent. L'exploitation de la tourbe depuis le Moyen-Âge a laissé des traces profondes dans les paysages de ces vallées sous la forme de nombreux étangs et chenaux qui composent aujourd'hui un véritable labyrinthe favorable aux espèces aquatiques.

Ce site est protégé par une série de mesures et outils de conservation aux niveaux européen, national, départemental et local :

- Site Natura 2000 : Zone de protection spéciale (ZPS) et Zone spéciale de conservation (ZSC) au titre des Directives européennes « Oiseaux » et « Habitats »,
- Arrêté préfectoral de protection de biotope,
- Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de types 1 et 2.
- Espace naturel sensible (ENS),
- Zonage N dans les Plans locaux d'urbanisme.

« L'intérêt écologique des Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine, est reconnu depuis le XIX^e siècle par les scientifiques »



© CENS

1. Tableau récapitulatif des sites en annexe, p. 71.

Les sites départementaux des basses vallées de l'Essonne et de la Juine recouvrent :

Domaine départemental de Montauger à Lisses/Villabé - 15 ha - ouvert au public

Marais du Grand Montauger à Lisses - 9 ha - ouvert au public

Clos de Montauger à Villabé - 3,5 ha - ouvert au public

Marais de la Grande Île à Mennecey - 10 ha - temporairement fermé au public

Marais de Misery à Écharcon/Vert-le-Petit - 88 ha - partiellement ouvert au public (observatoire des Gravelles)

Cave au Renard à Écharcon - 4,5 ha - ouvert au public

Prairie sous l'Église à Écharcon - 4 ha - ouvert au public

Isle Rouge à Écharcon - 1,7 ha - ouvert au public

Marais de Fontenay-le-Vicomte - 86 ha - partiellement ouvert au public (observatoires des Moines et des Pointes)

Marais d'Itteville - 85 ha - partiellement ouvert au public (observatoires des Blongios, des Fauvettes et de Lavau)

Coteau de Villoison à Lisses et Villabé - 3 ha - site non aménagé

Coteau de Montblin à Lisses - 23 ha - site non aménagé

Coteaux des Brettes et Marais des Brettes à Villabé - 11 ha - site non aménagé

Marais des Rayères à Corbeil-Essonnes et Villabé - 33 ha - site non aménagé

Marais de Fontenay-aval à Fontenay-le-Vicomte/Mennecey - 70 ha - site non aménagé

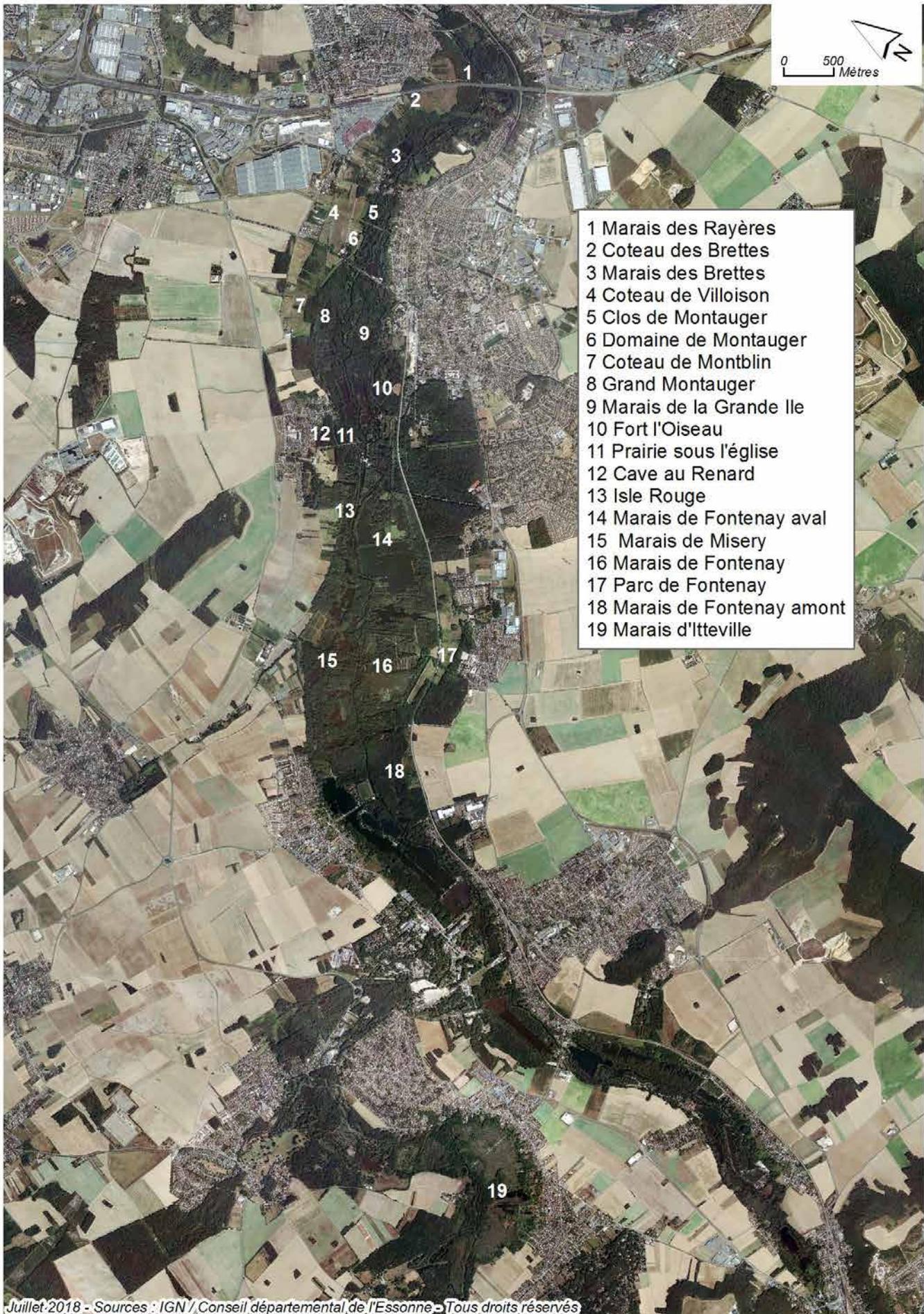
Marais de Fontenay-amont à Ballancourt-sur-Essonne et Fontenay-le-Vicomte - 38 ha - site non aménagé

Parc de Fontenay à Fontenay-le-Vicomte - 38 ha - site fermé au public (en cours d'aménagement)

Fort l'Oiseau à Mennecey - 18 ha - fermé au public



Localisation des ENS dans la vallée de l'Essonne et de la Juine



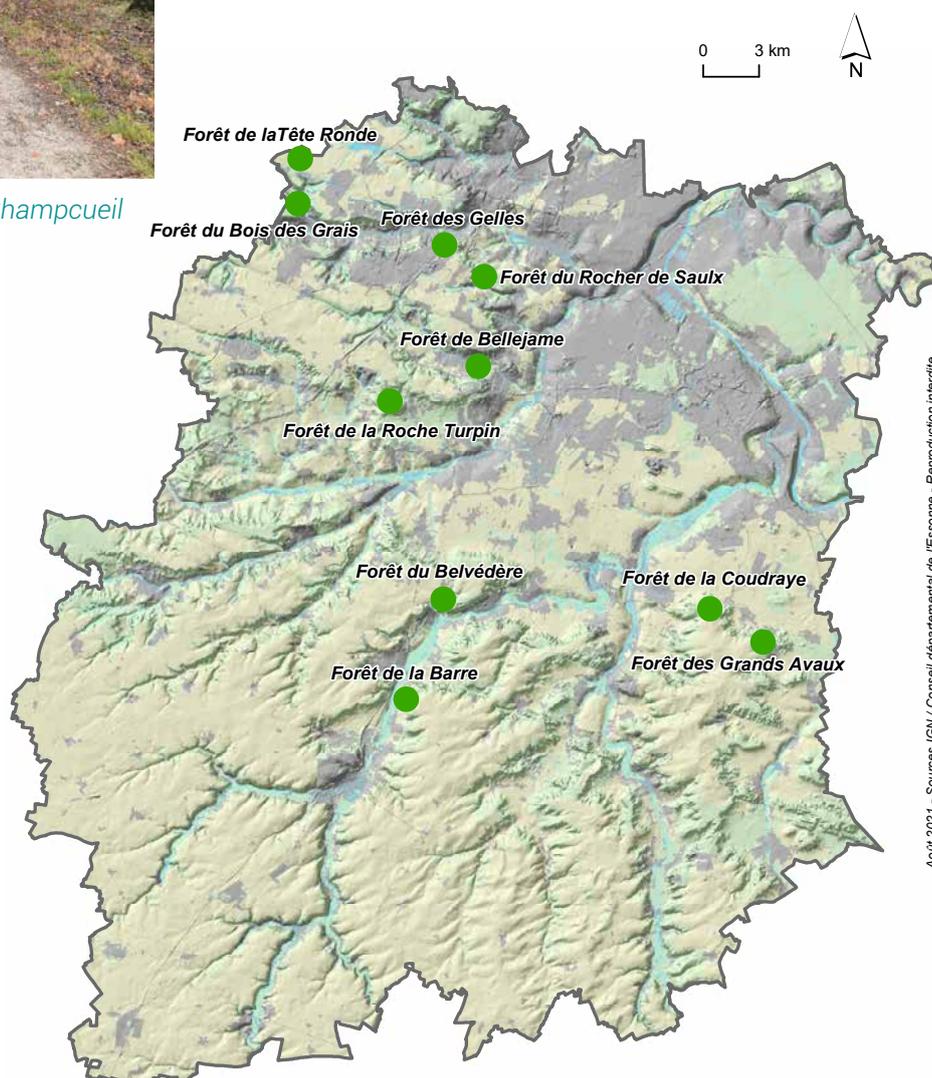


Forêt de la Coudraye, Champcueil

2 - FORÊTS DÉPARTEMENTALES

Les espaces boisés essonniers (publics et privés) représentent 34 000 ha soit 81 % des espaces naturels du département et 23 % de sa superficie totale. Parmi ceux-ci 10 massifs ouverts sont propriété départementale, et représentent environ 700 ha.

9 d'entre elles sont gérées par l'Office national des forêts (ONF). Chacune est pourvue d'un Plan d'aménagement forestier, validé par le Département et la Préfecture. Ce document cadre définit, sur plusieurs années, les préconisations de gestion et d'entretien pour garantir une gestion sylvicole durable et respectueuse de la biodiversité.



Août 2021 - Sources IGN / Conseil départemental de l'Essonne - Reproduction interdite

Forêt du Bois des Gelles
à Villebon-sur-Yvette - 16 ha

Forêt du Bois des Graïs
à Villiers-le-Bâcle - 19 ha

Forêt de Bellejame
à Marcoussis - 22 ha

Forêt de la Barre - 25 ha

Forêt de la Coudraye
à Champcueil - 53 ha

Forêt de la Tête Ronde
à Villiers-le-Bâcle - 56 ha

Forêt du Belvédère à Chamarande - 87 ha

Forêt du Rocher-de-Saulx
à Saulx-les-Chartreux - 98 ha

Forêt de la Roche-Turpin à Bruyères-le-Châtel et Fontenay-les-Briis - 123 ha

Forêt des Grands-Aaux
à Champcueil - 182 ha

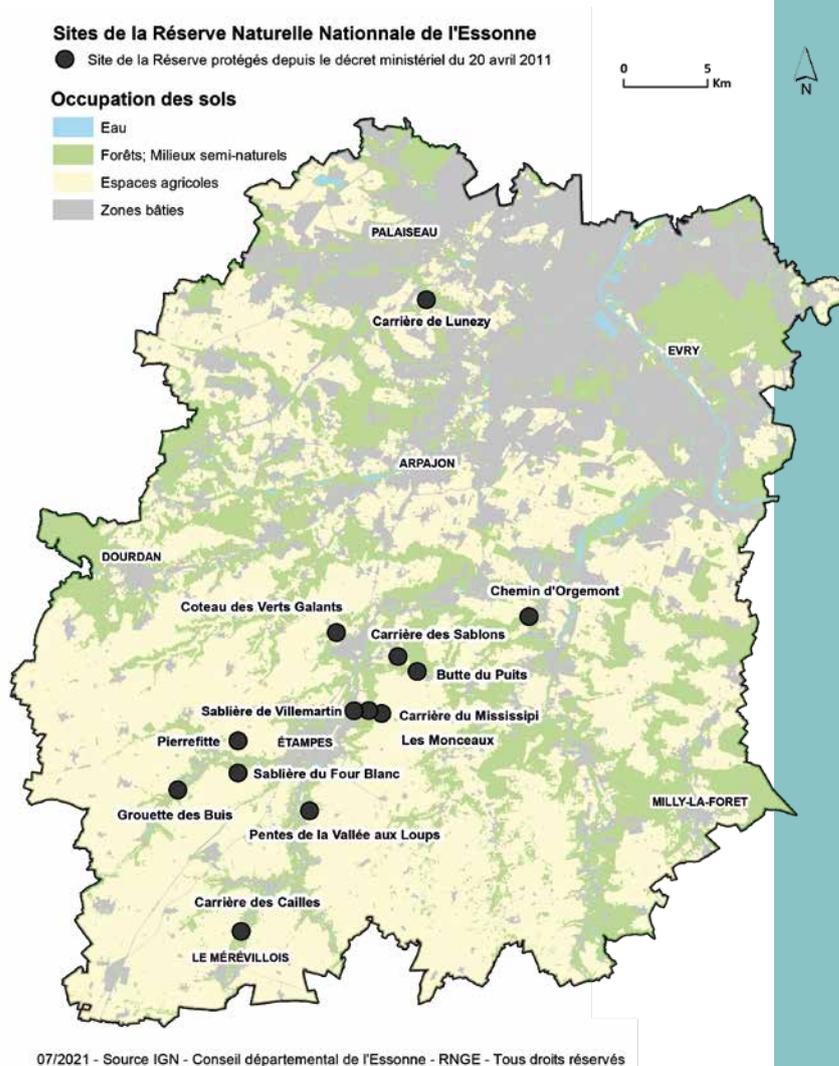
3 - RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES SITES GÉOLOGIQUES

L'Essonne abrite l'une des toutes premières réserves naturelles géologiques de France. Instaurée en 1989 à l'initiative du Département de l'Essonne, celle-ci assure la conservation de formations géologiques contre l'érosion, les fouilles intempestives et l'urbanisation.

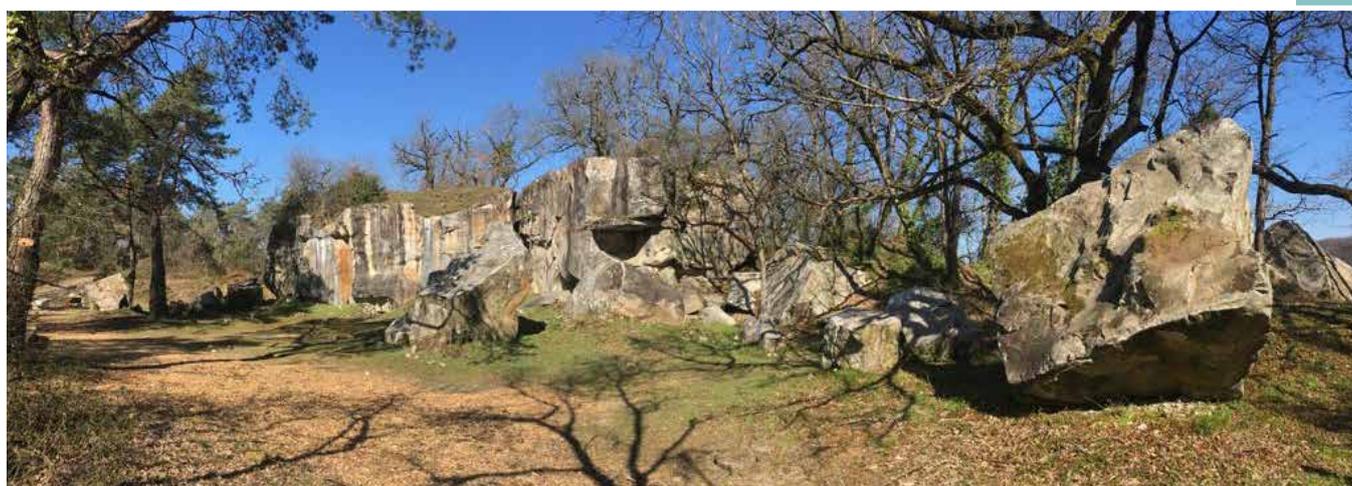
Le Schéma départemental des ENS 2017-2021 et le Plan de gestion 2018-2027 de la Réserve assurent une programmation précise des enjeux et objectifs annuels, ainsi qu'une évaluation et une lecture de l'évolution de la conservation de son patrimoine.

Sur une surface de 27 ha, la Réserve regroupe 13 sites localisés principalement autour d'Étampes :

- Carrière des Sablons à Auvers-Saint-Georges** - 1 ha
- Coteau des Verts-Galants à Chauffour-les-Étréchy** - 2,3 ha
- Butte du Puits à Villeneuve-sur-Auvers** - 7,4 ha
- Sablère de Villemartin à Morigny-Champigny** - 0,3 ha
- Les Monceaux à Morigny-Champigny** - 0,8 ha
- Chemin d'Orgemont à Itteville** - 0,3 ha
- Four blanc à Chalo-Saint-Mars** - 1,4 ha
- Sablère de la Grouette des Buis à Chalo-Saint-Mars** - 1,3 ha
- Moulin des cailles à Méréville** - 0,5 ha
- Pierrefitte à Étampes** - 0,8 ha
- Pente de la vallée aux loups à Ormoy-la-Rivière** - 0,4 ha
- Carrière de Lunézy à Villejust** - 0,7 ha
- Carrière du Mississippi à Morigny-Champigny** - 11,1 ha



Butte du Puits, Villeneuve-sur-Auvers



4 - AUTRES ESPACES NATURELS SENSIBLES

Le territoire départemental est composé d'une mosaïque de milieux naturels. En complément des entités naturelles précitées, l'Essonne abrite des pelouses calcaires riches en orchidées, des platières gréseuses, des anciennes carrières ou bien encore des cavités à chauves-souris. Tous ces sites sont gérés écologiquement pour préserver les habitats et les espèces qui les composent.

Butte Hébert à D'Huison-Longueville - 10 ha - site ouvert au public

- Forêt, carrières de sable et grès

Coteaux de Pierrefitte à Étampes et Saint-Hilaire - 11 ha - site ouvert au public

- Pelouse calcicole et boisement

Platière de Bellevue à Moigny-sur-École - 13 ha - site ouvert au public

- Forêt, platière, pelouse

Pelouse des Buys à Puiset-le-Marais - 17 ha - site ouvert au public

- Pelouse calcicole et boisement

Domaine des Coudrays à Étiolles - 39 ha - site ouvert au public

- Bords de Seine, espaces agricoles

Étangs de Vert-le-Petit - 13,4 ha - site ouvert au public

Domaine de la Justice à La Ferté-Alais - 50 ha - site ouvert au public

- Anciennes carrières, friches, boisements

Marais de Vaujouan à Étampes - 15 ha - site non aménagé

- Boisement humide

Marais de Méréville - 4 ha - site non aménagé

- Boisement humide

Caves de Sermaise - 0,1 ha - site fermé au public

- Caves abritant des chiroptères en hibernation

Champignonnières d'Étampes - 0,4 ha - site fermé au public

- Galeries souterraines abritant des chiroptères en hibernation

Boucle du Gord à Boussy-Saint-Antoine - 1,3 ha - site fermé au public

- Boisement humide, bord de l'Yerres

Pelouse de Mocque-Bouteille à Valpuiseaux - 2 ha - site fermé au public

- Pelouse calcicole et boisement

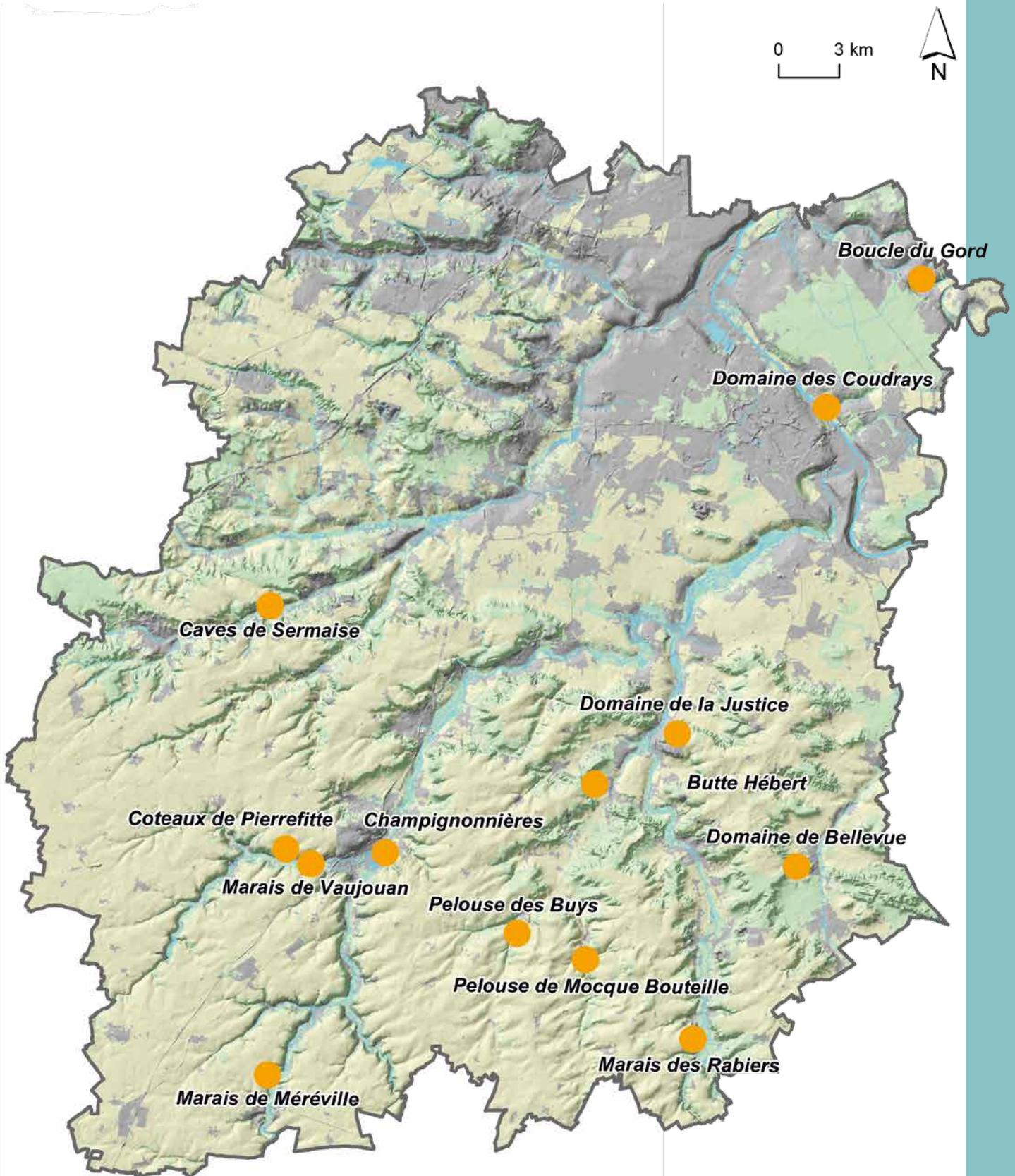
Marais des Rabiers à Prunay-sur-Essonnes - 11 ha - site non aménagé

- Roselière, boisement et prairie humide

Pelouse des Buys, Puiset-le-Marais



Localisation des autres ENS



Octobre 2021 - Sources IGN / Conseil départemental de l'Essonne - Reproduction interdite

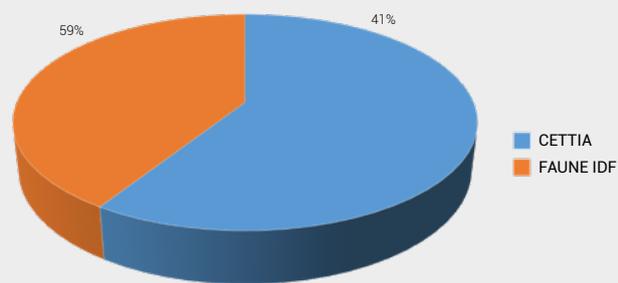
Les recensements des espèces animales ou végétales présentes sur les sites ont été effectués du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les observations proviennent des deux bases de données en ligne franciliennes :

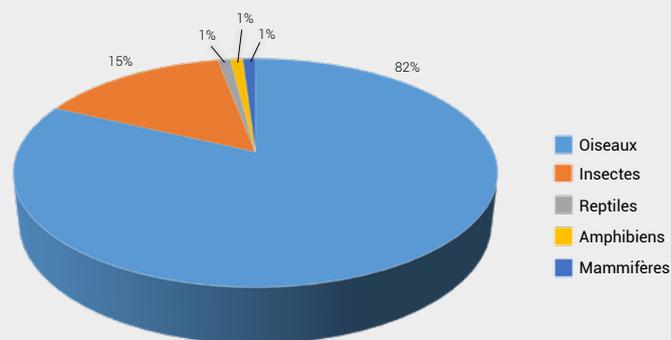
- CETTIA, gérée par l'Agence régionale pour la biodiversité (ARB) : www.cettia.fr
- FAUNE IDF, gérée par la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) d'Île-de-France : www.faune-idf.org

Au cours de l'année 2020, **8 995 données** ont été saisies sur les différents espaces naturels départementaux (11 082 données en 2019). 5 328 l'ont été dans la base CETTIA et 3 667 dans la base FAUNE IDF.

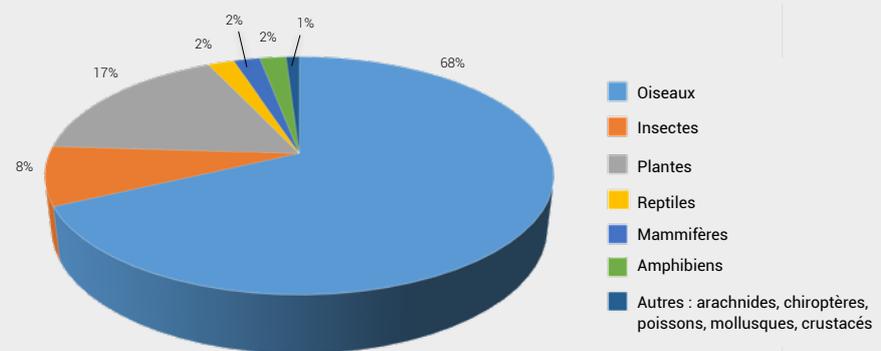
La baisse par rapport à l'année dernière s'explique par le confinement lié à la pandémie, imposé sur le territoire français du 17 mars au 11 mai 2020.



Répartition des données naturalistes des ENS en 2020



Répartition des données FAUNE IDF par groupe taxonomique en 2020



Répartition des données CETTIA par groupe taxonomique en 2020

II - SYNTHÈSE FAUNISTIQUE

1- OISEAUX

Les espèces de cette liste sont classées dans le nouvel ordre systématique validé par la Commission de l'avifaune française (CAF).

Les espèces d'oiseaux très communes ne sont pas traitées dans cette synthèse.

Pour la localisation des sites, se reporter au paragraphe I Présentation des sites départementaux.

Oie cendrée *Anser anser* *

Quelques données à l'unité sur les marais de la vallée de l'Essonne en période hivernale. Pas de trace de reproduction de cette espèce sur le marais de Misery où un couple (dont l'origine domestique restait probable) s'était reproduit en 2018 et 2019.

Bernache du Canada *Branta canadensis*

Les effectifs essonniers de cette espèce introduite se stabilisent. Le comptage effectué lors du Wetlands a permis de dénombrer 696 individus en janvier 2020 (778 en 2019 et 761 en 2018).

Plusieurs couples se sont reproduits sur les marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Itteville. Une quinzaine de poussins a pu être observée (moitié moins que l'année dernière).

L'effectif maximal de 98 individus a été recensé le 3 octobre sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.



Marais de Fontenay-le-Vicomte, 15 août 2020

Bernache nonnette *Brenta leucopsis*

Les rares observations essonniennes de cette espèce concernent principalement des oiseaux d'origine captive. Un oiseau est noté en vol le 4 juillet sur le marais de Misery.

Canard siffleur *Mareca penelope*

Les mentions sur les marais de la vallée de l'Essonne de cet anatidé se poursuivent principalement en période hivernale. Un maximum de

20 individus est recensé le 11 janvier lors du comptage Wetlands, sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.



Marais de Fontenay-le-Vicomte, 22 février 2020

Canard chipeau *Mareca strepera*

Les effectifs essonniers de ce canard sont en hausse depuis 2013. Il est principalement observé en période hivernale sur les marais de la basse vallée de l'Essonne. Le comptage Wetlands de cette année laisse à penser qu'un palier a été atteint en 2019 (366 individus sur l'ensemble de département contre 242 en 2020).

Un maximum de 159 oiseaux est comptabilisé le 22 janvier sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.



Marais de Fontenay-le-Vicomte, 22 février 2020

L'espèce s'est reproduite pour la 4^e année consécutive sur le marais de Misery. 6 jeunes ont été observés le 27 juin. La présence de plusieurs

* **Espèces inscrites** sur l'annexe I de la Directive des oiseaux

mâles sur l'ensemble de la période de reproduction laisse à penser que d'autres femelles ont pu nicher (maximum de 10 mâles le 27 juin).

Il est à noter que moins de 10 couples nicheurs sont présents en Île-de-France.

Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

L'espèce est principalement présente durant la période hivernale. Un maximum de 48 oiseaux est observé sur le marais de Misery le 11 janvier.

Des données concernant la présence d'un couple durant la période de reproduction sur le marais de Misery laisse espérer une nidification mais la présence de poussins n'a pas pu être confirmée.



© Bruno Lapaarra

Marais de Misery, 11 octobre 2020

Canard colvert *Anas platyrhynchos*

Le Canard colvert est observé tout au long de l'année sur l'ensemble des plans d'eau des marais départementaux. Plusieurs couples s'y sont reproduits. Comme chaque année, l'effectif maximal est noté en période estivale : le 1^{er} août avec 125 individus sur le marais de Misery.



© Bruno Lapaarra

Marais de Misery, 14 juin 2020

Sarcelle d'été *Spatula querquedula*

Une seule donnée mentionnée le 31 mai sur le marais de Misery, lors du passage migratoire prénuptial.

Canard souchet *Spatula clypeata*

Cette espèce est désormais commune chaque hiver sur les marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine. Un maximum de 28 oiseaux est observé le 10 janvier sur le marais de Misery.

Un couple est noté sur ce marais tout le mois de mai et un mâle seul en juin. La nidification de ce couple est possible mais aucune preuve n'a pu être apportée.



© Andrea Massa

Marais de Misery, 7 mars 2020

Nette rousse *Netta rufina*

Une donnée le 9 janvier, d'un mâle en vol au-dessus du marais de Fontenay-aval.

Cette espèce, migratrice et hivernante peu commune en Île-de-France, n'est pas observée chaque année sur les ENS départementaux.

Fuligule milouin *Aythya ferina*

Ces canards plongeurs se regroupent chaque hiver dans les marais de la basse vallée de l'Essonne. Les effectifs sont en hausse par rapport à l'année dernière où seule une dizaine d'individus avait été notée : 46 oiseaux étaient présents sur le marais de Fontenay-aval le 11 janvier.

Cette tendance à la hausse a été également notée lors du comptage Wetlands où 329 oiseaux ont été recensés sur le territoire essonnien (179 en 2019).

Alors que l'espèce s'était reproduite 4 années de suite, aucune preuve de nidification n'a pu être apportée cette année malgré la présence de 2 couples sur le marais de Misery, durant la période de reproduction.

Fuligule morillon *Aythya fuligula*

La belle hausse des effectifs en hivernage se confirme encore cette année avec un maximum de 70 individus sur le marais de Fontenay-aval le 11 janvier (73 maximum en 2019 et 41 en 2018).

Alors qu'en 2019, des observations tardives avaient laissé l'espoir de voir un couple se reproduire, aucune donnée n'a été mentionnée cette année lors de la période de reproduction.

Fuligule milouinan *Aythya marila*

1^{re} observation de cette espèce sur les sites départementaux essonniers : 2 individus de type femelle sont notés sur le marais de Misery du 18 octobre au 4 novembre.

Ce migrateur très rare en Île-de-France ne se laisse observer qu'aux passages migratoires sur les plans d'eau.



© Bruno Laparra

Fuligule milouinan, Marais de Misery, 18 octobre 2020

Garrot à œil d'or *Bucephala clangula*

Une seule observation (1 mâle) de ce rare migrateur francilien, le 21 février sur le marais de Fontenay-aval.

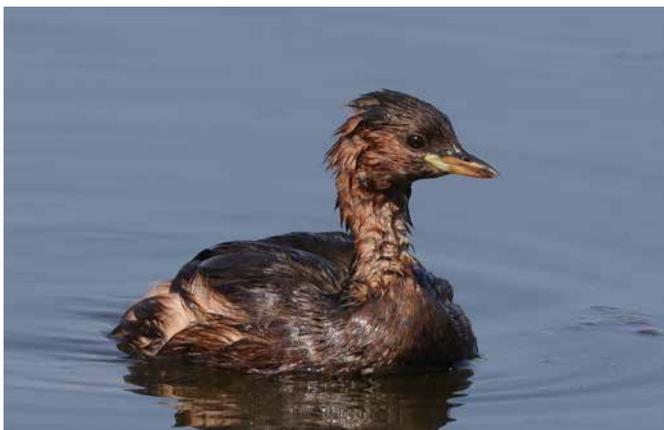
La dernière donnée de cette espèce sur les marais de la vallée de l'Essonne date de 2010.

Grèbe castagneux *Tachybaptus ruficollis*

L'espèce est notée toute l'année sur les étangs des marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine.

Elle est nicheuse probable. Alors qu'un jeune avait pu être observé en 2019, aucune preuve de nidification n'a pas été mentionnée cette année.

L'effectif maximum de 7 individus ensemble est noté sur le marais de Fontenay-le-Vicomte, le 18 décembre.

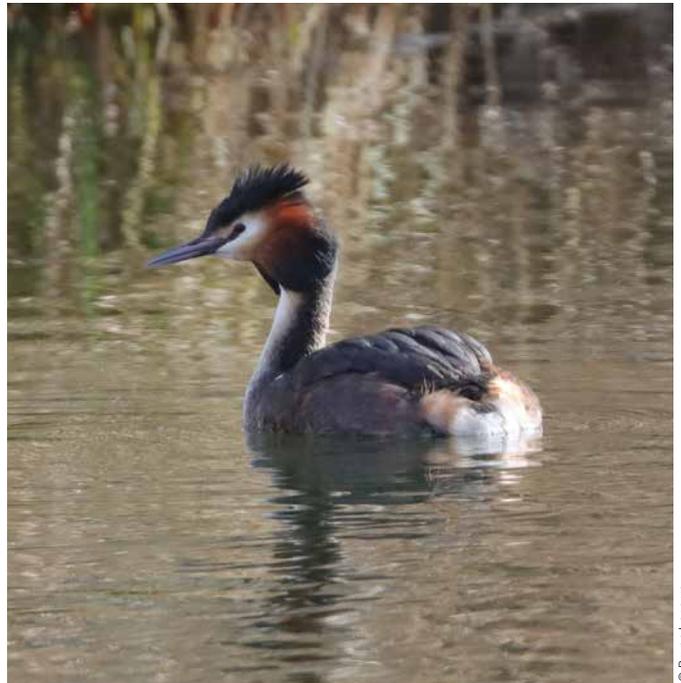


© Bruno Laparra

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 12 septembre 2020

Grèbe huppé *Podiceps cristatus*

Cette espèce est présente en petit nombre sur de nombreux plans d'eau de la basse vallée de l'Essonne. Elle s'est reproduite puisqu'une petite quinzaine de jeunes a été notée sur les marais départementaux. L'effectif maximal est observé comme chaque année sur le marais de Fontenay-aval, le 26 décembre, avec 12 individus.



© Bruno Laparra

Marais de Misery, 22 février 2020

Grand cormoran *Phalacrocorax carbo*

Pour la 3^e année consécutive, cette espèce se reproduit sur le marais de Misery. Après l'abandon de la colonie de Fontenay-aval en 2018, 16 nids ont été occupés cette année (14 en 2019).

Un maximum de 55 individus est observé le 11 janvier sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.



© Bruno Laparra

Marais de Misery, 14 juin 2020

Butor étoilé *Botaurus stellaris*

L'espèce a été une nouvelle fois notée cet hiver (début et fin d'année), sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte, qui restent les seuls sites essonniers à accueillir cet oiseau.



© Alain Desbrières



© Dominique Chambrillon

Marais de Misery, 20 décembre 2020

Marais de Misery, 20 décembre 2020

Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax*

Comme l'année précédente, un oiseau immature est noté en halte migratoire le 16 août sur les marais de Fontenay-le-Vicomte.

Aigrette garzette *Egretta garzetta*

L'espèce est maintenant contactée dans les marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine tout au long de l'année. Alors que la plupart des données concernent des oiseaux observés à l'unité, il est à noter la présence de 7 individus sur le marais de Fontenay-le-Vicomte, le 1^{er} août.



© Bruno Laparra

Marais de Misery, 11 juillet 2020

Grande aigrette *Ardea alba*

Des oiseaux sont désormais observés toute l'année, généralement à l'unité, sur les marais départementaux.

Un maximum de 4 individus a été noté le 3 avril sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.



© Bruno Laparra

Marais de Misery, 11 octobre 2020

Blongios nain *Ixobrychus minutus*

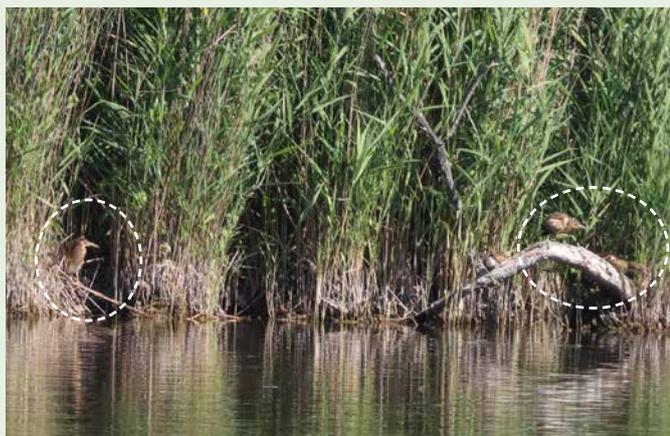
Le 1^{er} contact d'un oiseau vu brièvement en vol est réalisé le 16 mai (date classique d'arrivée de cette espèce) sur le marais de Misery. Un mâle est noté chanteur sur ce site, le 24 mai.

La 1^{re} donnée d'une femelle est mentionnée le 11 juin, laissant espérer une possible reproduction de cette espèce emblématique.



© Bruno Lapaarra

Marais de Misery, 28 juin 2020



© Bruno Lapaarra

Marais de Misery, 11 juillet 2020

Le 11 juillet, celle-ci est avérée avec l'observation de 4 jeunes non volants.

1 juvénile est observé le 23 juillet sur le marais de Fontenay-le-Vicomte et 1 individu est noté à 2 reprises début août sur ce marais. Rien ne permet d'affirmer que ce sont des oiseaux différents de ceux de Misery.



© Dominique Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 23 juillet 2020

Une observation tardive d'un individu mâle en nuptial a été réalisée par un bureau d'études sur le Domaine des Coudrays à Étiolles, sur l'île aux Pavieurs, le 15 juin. Les recherches qui ont suivi n'ont pas permis d'apercevoir de femelle, indiquant qu'il s'agissait probablement d'un individu en halte migratoire.



© Sylvain Lazillière

Étiolles, 15 juin 2020

Héron pourpré *Ardea purpurea*

Comme les années précédentes, quelques observations de cette espèce sont réalisées au passage post nuptial sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte. Un maximum de 3 oiseaux (2 adultes + 1 juvénile) est noté le 10 août sur ce dernier marais.



© Bruno Laparra

Marais de Misery, 26 août 2020



© Dominique Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 31 juillet 2020

Héron cendré *Ardea cinerea*

Les observations de cet oiseau sont fréquentes sur l'ensemble du territoire essonnien.

Le marais de Fontenay-aval abrite une colonie dont 25 nids étaient occupés le 12 mars.

Les feuilles des arbres ne permettent pas de noter précisément le nombre de jeunes à l'envol.



© Bruno Laparra

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 11 septembre 2020

Cigogne noire *Ciconia nigra*

Les données de cette espèce sont très rares en Essonne.

Une seule mention d'un individu en migration post nuptiale, le 29 juillet au-dessus du Marais des Rabiers.

Cigogne blanche *Ciconia ciconia*

Quelques mentions généralement d'oiseaux en vol migratoire aux passages pré et post nuptial.

À noter un maximum de 57 en vol, le 11 août, à proximité du marais de Fontenay-le-Vicomte.



© Bruno Laparra

Marais de Misery, 18 août 2020

Balbusard pêcheur *Pandion haliaetus*

Depuis 2005 (1^{re} reproduction en Île-de-France), c'est la dixième année (2005, 2006, 2009, 2011, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020) que l'espèce se reproduit dans les marais de la vallée de l'Essonne. Au total 17 jeunes (3 en 2005 et 2019, 2 en 2006, 1 en 2009, 2 en 2001 et 2019, 1 en 2015, 2016, 2017, 2018) se sont envolés. 10 d'entre eux ont été bagués.

La 1^{re} observation est réalisée le 15 mars sur le marais de Fontenay-le-Vicomte. Cet individu non bagué laisse à penser qu'il s'agit de la femelle de l'année dernière.

Le couple s'était reproduit pour la 1^{re} fois sur l'aire de Fontenay-aval en 2019. En début d'année, il a été décidé de supprimer cette aire car le Pin sur lequel elle était posée s'est dégradée. Le risque d'une chute de l'aire et de la perte de la nichée était trop grand. Une nouvelle sera installée au cours de l'hiver 2020/2021.

Le confinement n'a pas permis de noter la date d'arrivée du mâle. Le 23 avril, la présence du mâle né en 2009 sur le site et qui s'y reproduit

depuis 2015 est confirmée sur le nid de Misery. Quelques jours plus tard, c'est la femelle qui est observée en train de couvrir.

Début juin, le comportement de la femelle indique la présence de jeunes dans le nid. Les observations qui suivront permettront de confirmer l'éclosion de 3 jeunes.

Malheureusement, fin juin, un des jeunes est tombé du nid en faisant certainement des exercices de vol au-dessus de celui-ci et une bourrasque de vent l'a probablement déporté. Une plumée est trouvée au pied de l'aire, indiquant le passage probable d'un renard...

Les 2 jeunes restants ont pu prendre normalement leur envol.

À noter l'observation surprenante d'un oiseau le 22 janvier au-dessus du marais de Fontenay-le-Vicomte. En effet, il n'y a pas de cas connu d'hivernage de cette espèce en Île-de-France. La quasi-totalité des oiseaux européens migrent vers l'Afrique subsaharienne pour y passer l'hiver.



Marais de Misery, 24 août 2020



Marais de Misery, 1^{er} juin 2020



Marais de Misery, 9 juillet 2020

Aigle botté *Hieraaetus pennatus*

Les données de cet aigle migrateur sont très rares en Essonne. 1 individu est observé lors de la migration post nuptiale au-dessus du marais de Fontenay-le-Vicomte, le 2 septembre.



© Andre Massa

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 2 septembre 2020

Milan royal *Milvus milvus*

Cette espèce assez rare en Essonne est observée uniquement en migration pré et post nuptial. 3 données ont été notées au-dessus des marais de la vallée de l'Essonne (2 en mai et 1 en octobre).

Milan noir *Milvus nigrans*

L'espèce poursuit son expansion en période de nidification sur les marais essonniers. 5 nids ont été trouvés cette année sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte (4 en 2019).

L'observation de quelques jeunes non volants a été réalisée sur certains nids mais les feuilles des arbres empêchent rapidement de compter précisément le nombre de jeunes.



© Dominique Chambillon

Marais de Misery, 24 mai 2020

Autour des palombes *Accipiter gentilis*

Comme l'année dernière, plusieurs observations ont été réalisées en période de reproduction au-dessus des marais de la vallée de l'Essonne.

Par ailleurs la présence d'un immature noté plusieurs fois au mois de septembre sur le marais de Fontenay-le-Vicomte laisse à penser qu'une reproduction a été possible.

La suspicion de reproduction de cette espèce est réelle mais n'a toujours pas pu être prouvée.



© Andrea Massa

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 2 septembre 2020



© Andrea Massa

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 18 septembre 2020

Épervier d'Europe *Accipiter gentilis*

Plus petit que son cousin l'Autour des palombes, ce rapace diurne s'est spécialisé dans la chasse des passereaux. Il s'acclimata de différents milieux naturels et se retrouve donc observé un peu partout en Essonne.

La reproduction sur le marais de Fontenay-le-Vicomte a été prouvée avec la découverte d'un nid occupé.

Bondrée apivore *Pernis apivorus*

Cette espèce migratrice n'est présente qu'à partir du mois de mai. Elle est observée au-dessus de différents sites départementaux.

Un couple est noté en train de parader au-dessus du Domaine de Montauger le 10 juin mais aucune preuve de nidification sur ce site ou aux alentours n'a pu être apportée.



© Alain Desbruères

Marais de Misery, 16 mai 2020

Busard des roseaux *Circus aeruginosus*

Une nouvelle fois, quelques données de cette espèce sont notées sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte tout au long de l'année sans qu'aucune preuve de nidification n'ait pu être apportée.

3 oiseaux (1 mâle de 2^e année, 1 femelle et 1 immature) sont observés le 10 septembre au-dessus du marais de Fontenay-le-Vicomte.



© Alain Desbruères

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 24 mai 2020

Faucon hobereau *Falco subbuteo*

L'espèce est régulièrement observée au-dessus des marais de la basse vallée de l'Essonne, à partir du 4 mai. Un effectif maximal de 5 individus au-dessus du marais de Fontenay-le-Vicomte a été comptabilisé le 1^{er} juin et le 4 juillet. Même si aucun nid n'a été trouvé, la reproduction de cet oiseau sur les marais est probable.

Des immatures ont été observés en septembre mais rien ne prouve qu'ils sont nés sur site.

La dernière observation est notée, comme l'année dernière, à une date assez tardive, le 16 octobre (17 octobre en 2019).



© Bruno Laparra

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 25 mai 2020



© Dominique Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 18 août 2020

Râle d'eau *Rallus aquaticus*

Cette espèce très discrète est contactée régulièrement (grâce à son cri caractéristique) sur les marais de Misery, d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte. Bien que nicheur probable, aucune preuve de nidification n'a une nouvelle fois pu être apportée cette année.

Foulque macroule *Fulica atra*

Cette espèce est une nicheuse commune sur les marais départementaux. En hiver, des regroupements ont permis de dénombrier des effectifs de plusieurs centaines d'oiseaux sur le même étang. Le maximal est atteint sur le marais de Fontenay-le-Vicomte avec près de 450 individus, le 10 janvier.

Bécassine des marais *Gallinago gallinago*

Cette espèce hivernante affectionne particulièrement les vasières et les prairies humides. Un maximum de 5 individus est noté le 11 septembre sur le marais d'Itteville.



© Bruno Laparra

Marais de Misery, 1^{er} septembre 2020

Chevalier culblanc *Tringa ochropus*

Ce limicole a été observé, généralement à l'unité, tout au long de l'année sur les marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine. Un maximum de 9 oiseaux a été noté le 19 juillet sur le marais de Misery.



© Dominique Chambrillon

Marais de Misery, 21 juin 2020

Chevalier guignette *Actitis hypoleucos*

Seules des données à l'unité ont été recensées aux passages pré et post nuptial pour le plus commun des chevaliers. Comme l'année dernière, le mois de mai a accueilli le plus grand effectif avec 6 oiseaux sur le marais de Misery.



© Bruno Laparra

Marais de Misery, 22 août 2020

Chevalier sylvain *Tringa glareola*

Ce limicole rare en Essonne n'est pas observé chaque année sur les sites départementaux. 2 oiseaux ont été notés sur le marais de Misery le 23 août, au passage migratoire post nuptial.

Mouette rieuse *Larus ridibundus*

Ce laridé est noté régulièrement sur les marais, avec des effectifs les plus importants mentionnés en hiver, notamment sur l'Étang de Villeroy du marais de Fontenay-aval. Les oiseaux se mélangent avec les goélands et atteignent en hiver des effectifs de plusieurs centaines d'individus. 350 oiseaux sont notés le 22 janvier sur ce marais.

Comme l'année dernière, l'espèce s'est reproduite sur le radeau à sternes du marais de Fontenay-le-Vicomte. 2 couples ont permis l'envol de 5 jeunes (1 seul couple en 2019).



© Dominique Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 18 juin 2020

Mouette mélanocéphale *Larus melanocephalus*

L'observation de cette espèce (en faibles effectifs cependant) est régulière sur les marais de la basse vallée de l'Essonne, notamment en période printanière.

En Île-de-France, la Seine-et-Marne est le seul département à abriter des couples nicheurs.

Goéland cendré *Larus canus*

1 seule observation de ce petit goéland (taille d'une mouette), sur le marais de Fontenay-le-Vicomte, le 2 septembre.

Cette espèce est uniquement observée en migration ou en hivernage, mais toujours en faible quantité.

Moins de 5 couples se reproduisent en Île-de-France, dans le département des Yvelines.

Goéland brun *Larus fuscus*

La décharge de Vert-le-Grand, couplée aux lacs de Viry-Châtillon et Grigny (dortoirs) permettent à l'Essonne d'accueillir en hiver, une partie de la population francilienne. La majorité des effectifs étant localisée sur le nord Seine-et-Marne (Vaires-sur-Marne).

Quelques observations sont notées à l'unité sur les marais de la basse vallée de l'Essonne.

Goéland argenté/leucophée *Larus argentatus/michahellis*

La distinction entre ces 2 espèces n'est pas aisée en raison des différentes classes d'âge et des critères moins évidents sur des oiseaux posés sur l'eau ou en vol.

Comme pour les autres goélands, ils sont présents principalement en dehors de la période de reproduction.

Des données régulières sont mentionnées sur le marais de Fontenay-aval. Un maximum de 70 leucophées a été noté le 13 septembre sur ce site.



© Bruno Laparra

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 6 septembre 2020

Sterne pierregarin *Sterna hirundo*

Comme chaque année, le radeau installé sur le marais de Fontenay-le-Vicomte, accueille une colonie de cette espèce. Le confinement n'a pas permis de saisir la 1ère observation (généralement dans la 2ème quinzaine du mois de mars). L'effectif nicheur sur le radeau du marais de Fontenay-le-Vicomte est d'une dizaine de couples (11 oiseaux couvaient le 13 juin). 6 poussins ont été observés.

La dernière sterne est notée le 5 août sur ce site.



© Alain Desbrueres

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 8 juin 2020

Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*

Présente en Île-de-France, Elle fait malheureusement partie depuis peu des onze espèces mondialement menacées, et présentes en Île-de-France. Ses effectifs franciliens ont chuté de 75% lors des 10 dernières années... Cette espèce qui affectionne les haies, les lisières, les bois et les champs peut être observée sur différents Espaces naturels sensibles départementaux, mais toujours à l'unité.



© Dominique Chambrillon

Marais de Misery, 17 juin 2020

Effraie des clochers *Tyto alba*

Un individu est noté à plusieurs reprises sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.

1 couple s'est reproduit dans la Maison en ruine à l'entrée du Marais de Misery.



© Dominique Chamblion

Marais de Misery, 18 octobre 2020

Chouette hulotte *Strix aluco*

Plusieurs données de ce rapace nocturne sont rapportées sur la Butte Hébert, la Platière de Bellevue, les Coteaux de Pierrefitte et le Marais de Misery où un individu est fréquemment observé dans la Tour de la Petite prairie.



© Julien Daubignard

Marais de Misery, 18 décembre 2020

Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*

Le suivi de ce rare migrateur africain a été confié à l'association NaturEssonne.

Pour cette année, 5 sites (dont 3 Espaces naturels sensibles départementaux) ont été prospectés pour prouver la nidification de cette espèce nocturne.

Ces soirées ont permis de confirmer la présence de plusieurs mâles chanteurs dans les forêts des Grands-Avaux et de la Roche-Turpin.

Martin-pêcheur *Alcedo atthis*

Cette espèce liée au milieu aquatique, s'observe à l'unité tout au long de l'année sur les différents plans d'eau des marais des vallées de l'Essonne et de la Juine.

La reproduction a été prouvée avec la découverte d'un nid sous une passerelle en bord de rivière Essonne sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

Plusieurs juvéniles ont par ailleurs été bagués lors des sessions programmées sur le marais de Misery dans le cadre du programme STOC capture (cf page 30).

Un maximum de 6 oiseaux est noté à 2 reprises fin août et début septembre sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.



© Frederick Gauchey

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 22 mai 2020

Guêpier d'Europe *Merops apiaster*

Ce migrateur insectivore se reproduit dans quelques rares carrières essonniennes. Il utilise un front de taille en sable pour y creuser son terrier et y nicher. Quelques observations d'oiseaux de passage ou en chasse ont été réalisées au-dessus des marais d'Itteville et du Grand Montauger, au mois de mai.

Pic épeichette *Dryobates minor*

Plusieurs données de ce petit pic, assez discret, recensées sur les marais de la vallée de l'Essonne et dans la forêt de la Tête Ronde.



© Andrea Massa

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 7 mars 2020

Pic mar *Dendrocoptes medius*

Cette espèce est beaucoup moins commune que le Pic épeiche.

Plusieurs observations ont été réalisées sur les marais de la basse vallée de l'Essonne ou bien encore les forêts de Bellejame et des Grands-Avaux. Comme pour le Pic épeichette, cet oiseau est certainement sous-évalué sur les sites départementaux.



© KorazT

Pic noir *Dryocopus martius*

Le plus grand pic européen est le moins commun des 5 espèces de pics observées en Essonne. Plusieurs données sont notées tout au long de l'année sur les marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine, mais également dans la forêt départementale de la Tête Ronde.



© Dominique Chambillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 16 mai 2020



© Dominique Chambillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 2 août 2020

Pipit spioncelle *Anthus spinoletta*

Ce migrateur et hivernant peu commun en Île-de-France affectionne les milieux humides pour ses haltes migratoires.

Un individu est noté le 6 décembre sur le marais d'Itteville.

Gorgebleue à miroir *Luscinia svecica*

Une seule donnée le 27 avril, de cet élégant oiseau sur le marais de Misery.

Moins de 20 couples se reproduisent en Île-de-France.

Cette observation concernait probablement un individu en halte migratoire.

Tarier pâtre *Saxicola rubicola*

Ce passereau migrateur nicheur affectionne les landes, friches, prairies et certaines cultures. Il est principalement contacté sur les marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery, du Grand Montauger et du Domaine de Montauger.



© Bruno Laparra

Marais de Misery, 11 juillet 2020

Bouscarle de Cetti *Cettia cetti*

Cette espèce nicheuse, très rare en Île-de-France (moins de 50 couples) a été contactée dans les marais de la basse vallée de l'Essonne et du marais des Rabiers.

Elle affectionne particulièrement la végétation en bord des zones humides et notamment les rose-lières.



© Bruno Laparra

Marais de Misery, 11 octobre 2020

Cisticole des joncs *Cisticola juncidis*

Notée pour la dernière fois en 2017 sur le marais de Misery, cette espèce s'est de nouveau faite entendre et voir du 30 mai au 25 juillet. L'observation de 2 individus, le 17 juillet (le mâle chanteur et un autre oiseau) laisse espérer la présence d'une femelle ou d'un juvénile.

Le Bassin de Coupières à Gif-sur-Yvette reste le seul site francilien où l'espèce s'est probablement reproduite entre 2005 et 2010.

Locustelle tachetée *Locustella naevia*

Des mâles chanteurs sont entendus en avril et mai sur les marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte. La reproduction de cette espèce est probable mais pas encore prouvée avec l'observation de juvéniles non volants.

Locustelle lusciniôide *Locustella luscinioides*

Retour de cette espèce rarissime en Essonne, qui avait été contactée 2 années de suite (2017 et 2018) sur le marais de Misery.

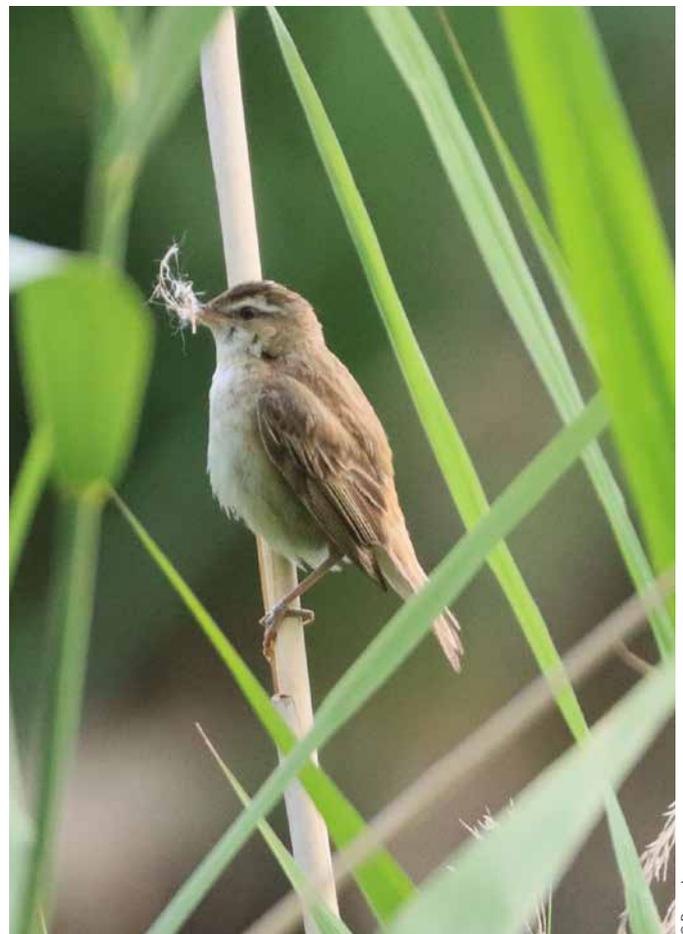
Cette année, un mâle chanteur a été mentionné du 16 mai au 27 juin dans la roselière de ce marais sans que la reproduction puisse être prouvée.

Phragmite des joncs

Acrocephalus schoenobaenus

Petit passereau migrateur, le Phragmite des joncs se reproduit dans les roselières. Il est noté sur le marais de Fontenay-le-Vicomte à partir du 3 avril.

Des comportements de nourrissage des adultes ainsi que des captures de jeunes volants (réalisées dans le cadre du programme STOC Capture sur Misery) laissent à penser que cette espèce se reproduit bien sur les marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine.



© Bruno Laparra

Marais de Misery, 20 juin 2020

Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*

C'est la dernière espèce de rousserolle à arriver sur ses lieux de nidification. Des contacts ont été réalisés sur les marais de Fontenay-le-Vicomte, d'Itteville et de Misery. L'oiseau le plus précoce est entendu sur ce dernier le 13 mai.

À noter également sur cet ENS, un maximum de 3 oiseaux chantant simultanément, le 29 mai.

Rousserolle effervatte *Acrocephalus palustris*

Cette espèce migratrice occupe les mêmes milieux que le Phragmite des joncs. Elle arrive sur ces sites de reproduction quelques temps après lui. Les premiers chants sont notés le 27 avril sur le marais de Misery. 6 oiseaux chanteurs sont mentionnés le 1^{er} juin sur ce site. Des individus sont également repérés dans les roselières des marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte.



© Dominique Chambrillon

Marais de Misery, 24 mai 2020

Rousserolle turdoïde

Acrocephalus arundinaceus

Contactée pour la dernière fois en 2017 sur le marais de Misery, un mâle chanteur a été entendu à de nombreuses reprises sur ce même marais durant les mois de mai et juin.

Cette espèce ne niche plus en Essonne depuis les années 80. Seuls quelques couples se reproduisent en Seine-et-Marne.

La présence de ce mâle sur une période assez longue permet d'espérer un retour de cette espèce nicheuse en Essonne.

Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*

Espèce migratrice nicheuse, l'Hypolaïs polyglotte affectionne les milieux ouverts (haies, friches, landes...) avec quelques arbustes. Elle est contac-

tée sur différents ENS départementaux où elle se reproduit. La première observation est saisie le 16 mai sur le marais de Misery.



© Bruno Laparra

Marais de Misery, 19 juillet 2020

Pouillot de Bonelli *Phylloscopus bonelli*

Ce nicheur et migrateur peu commun se rencontre plutôt sur les ENS du sud Essonne où il affectionne les résineux et autres Chênes pubescents. Il est noté cette année sur les sites des Buys et de la Justice et la forêt des Grands-Avaux.

Gobemouche gris *Muscicapa striata*

Discret petit insectivore migrateur nicheur, cet oiseau est noté sur plusieurs marais de la basse vallée de l'Essonne tout au long de la période de reproduction.



© Dominique Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 12 août 2020

Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*

3 mentions aux mois d'août et septembre sur les marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Itteville de ce migrateur nicheur rare en Essonne.

Loriot d'Europe *Oriolus oriolus*

Espèce nicheuse migratrice des milieux arborés, le Loriot est noté à l'unité sur plusieurs sites départementaux : marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine, Butte Hébert et Domaine des buys.

Pie-grièche écorcheur *Lanus collurio*

Environ 200 couples de ce rare migrateur insectivore se reproduisent en Île-de-France. La majorité de ceux-ci se répartissent dans le sud Seine et Marne et seuls quelques couples sont présents sur le territoire essonnien. Une donnée d'un mâle (certainement en halte migratoire) a été mentionnée le 22 mai sur le marais de Misery.

Sizerin cabaret *Acanthis cabaret*

En 2016, la Commission de l'Avifaune Française (CAF) a validé la scission en 2 espèces du Sizerin flammé et de ce qui était jusque-là sa sous-espèce « cabaret ».

Le Sizerin cabaret est le plus commun en France (généralement en hiver) alors que le Sizerin blanchâtre, originaire de la toundra arctique est beaucoup plus rare.

1 individu est entendu le 29 novembre au Domaine de la Justice et 2 oiseaux sont observés en vol le 14 décembre dans la forêt des Grands-Avaux.

Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus*,

Cette espèce typique des roselières est présente dans la plupart des marais essonnien tout au long de l'année.

Un maximum de 7 oiseaux (4 mâles et 3 femelles) est noté le 27 avril sur le marais de Misery.



Itteville, 6 mars 2020

© Andrea Massa

FAITS MARQUANTS

Comme chaque année, les marais et leurs observatoires concentrent la quasi-totalité des observations d'oiseaux sur les Espaces naturels sensibles départementaux.

Malgré tout, le confinement imposé sur le territoire national du 17 mars au 11 mai a eu un réel impact sur la saisie des observations sur les bases de données franciliennes qui ont vu leurs nombres en baisse par rapport à l'année 2019.

Les mois de mars et avril marquent chaque année, l'arrivée des migrateurs nicheurs et permettent l'observation d'espèces en halte lors de leur migration post nuptiale.

C'est donc dans l'anonymat le plus total (mais aussi dans le plus grand calme) que de nombreuses espèces ont pu s'installer pour nicher sur les différents sites naturels départementaux.

La reproduction des 2 espèces emblématiques des marais des basses vallées de l'Essonne s'est plutôt bien déroulée puisque le Balbuzard pêcheur a permis à 2 jeunes de prendre leur envol.

Les Blongios nain ont quant à eux, mis au monde 4 juvéniles.

La reproduction du Canard chipeau a une nouvelle fois été observée cette année sur le marais de Misery.

La population de Milans noirs continue de croître chaque année sur les marais de la vallée de l'Essonne puisque se sont désormais 5 couples qui ont pu être observés sur des nids (4 en 2019 et 2 en 2018).

La présence prolongée dans les marais de nicheurs rares telles que la Cisticole des joncs, la Locustelle luscinioides ou bien encore la Rousserolle turdoïde démontre les potentialités que recèlent encore les marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine.

Le Fuligule milouinan est la seule nouvelle espèce d'oiseau mentionnée en 2020 sur les Espaces naturels sensibles essonnien. À noter également l'observation d'un Garrot à œil d'or dont la dernière donnée sur les ENS datait d'il y a 10 ans.

Liste alphabétique complète des 199 espèces observées sur les sites départementaux

Accenteur mouchet	Cigogne blanche	Grue cendrée	Perruche à collier
Aigle botté	Cigogne noire	Guépier d'Europe	Petit gravelot
Aigrette garzette	Cisticole des joncs	Guifette moustac	Phragmite des joncs
Alouette des champs	Circaète Jean Le Blanc	Guifette noire	Pic épeiche
Alouette lulu	Corbeau freux	Harle bièvre	Pic épeichette
Autour des palombes	Corneille noire	Harle piette	Pic mar
Balbusard pêcheur	Coucou gris	Héron bihoreau	Pic noir
Barge à queue noire	Courlis cendré	Héron garde-boeuf	Pic vert
Barge rousse	Crabier chevelu	Héron cendré	Pie bavarde
Bécasseau cocorli	Cygne noir	Héron pourpré	Pie-grièche écorcheur
Bécasseau tacheté	Cygne tuberculé	Hibou des marais	Pigeon colombin
Bécasseau variable	Dendrocygne à ventre noir	Hibou moyen-duc	Pigeon ramier
Bécasse des bois	Échasse blanche	Hirondelle de fenêtre	Pinson des arbres
Bécassine des marais	Épervier d'Europe	Hirondelle de rivage	Pinson du Nord
Bécassine sourde	Étourneau sansonnet	Hirondelle rustique	Pipit des arbres
Bergeronnette des ruisseaux	Faisan de Colchide	Huppe fasciée	Pipit farlouse
Bergeronnette grise	Faucon crécerelle	Hypolaïs polyglotte	Pipit spioncelle
Bergeronnette de Yarell	Faucon hobereau	Ibis falcinelle	Pouillot de Bonelli
Bergeronnette printanière	Faucon kobez	Labbe parasite	Pouillot fitis
Bernache du Canada	Faucon pèlerin	Linotte mélodieuse	Pouillot véloce
Bernache nonnette	Fauvette à tête noire	Locustelle luscinioidé	Râle d'eau
Blongios nain	Fauvette des jardins	Locustelle tachetée	Rémiz penduline
Bondrée apivore	Fauvette grisette	Loriot d'Europe	Roitelet huppé
Bouscarle de Cetti	Faucon émerillon	Macreuse brune	Roitelet triple bandeau
Bouvreuil pivoine	Foulque macroule	Marouette ponctuée	Rossignol philomèle
Bruant des roseaux	Fuligule milouin	Martin pêcheur d'Europe	Rouge gorge familier
Bruant jaune	Fuligule milouinan	Martin triste	Rouge queue noir
Bruant zizi	Fuligule morillon	Martinet noir	Rouge queue à front blanc
Busard des roseaux	Fuligule nyroca	Merle à plastron	Rousserolle turdoïde
Busard Saint-Martin	Gallinule poule d'eau	Merle noir	Rousserolle effarvatte
Buse variable	Garrot à œil d'or	Mésange à longue queue	Rousserolle verderolle
Butor étoilé	Geai des chênes	Mésange bleue	Sarcelle d'été
Canard carolin	Gobemouche gris	Mésange boréale	Sarcelle d'hiver
Canard chipeau	Gobemouche noir	Mésange charbonnière	Serin cini
Canard de Chiloé	Goéland argenté	Mésange huppée	Sittelle torchepot
Canard mandarin	Goéland brun	Mésange noire	Spatule blanche
Canard colvert	Goéland cendré	Mésange nonnette	Sizerin cabaret
Canard pilet	Goéland leucophée	Milan noir	Sterne pierregarin
Canard siffleur	Gorgebleue à miroir	Milan royal	Tadorne casarca
Canard souchet	Grand cormoran	Moineau domestique	Tadorne de belon
Chardonneret élégant	Grande aigrette	Moineau friquet	Tadorne du Paradis
Chevalier aboyeur	Grand gravelot	Mouette mélanocéphale	Tarier des prés
Chevalier arlequin	Grèbe castagneux	Mouette pygmée	Tarier pâte
Chevalier culblanc	Grèbe huppé	Mouette rieuse	Tarin des aulnes
Chevalier gambette	Grimpereau des jardins	Nette rousse	Tourterelle des bois
Chevalier guignette	Grive draine	Oie à tête barrée	Tourterelle turque
Chevalier sylvain	Grive litorne	Ouette d'Égypte	Traquet motteux
Choucas des tours	Grive mauvis	Oie cendrée	Troglodyte mignon
Chouette effraie	Grive musicienne	Perdrix grise	Vanneau huppé
Chouette hulotte	Gros-bec casse noyaux	Perdrix rouge	Verdier d'Europe

MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE SUIVI TEMPOREL

DES OISEAUX COMMUNS : STOC-CAPTURE SUR LE MARAIS DE MISERY

En 1989, le Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO), avec la caution de la communauté scientifique et le soutien financier du Ministère de l'Environnement, a mis en place un programme de **Suivi temporel des populations d'oiseaux communs** nicheurs en France, en s'appuyant sur le réseau des bagueurs bénévoles (programme STOC-Capture).

À l'aide d'un échantillonnage standardisé, au printemps, dans différentes stations de référence réparties dans toute la France, l'objectif de ce programme est de fournir une estimation des tendances démographiques des passe-reaux les plus communs de nos territoires. Des programmes similaires existent dans plusieurs pays d'Europe.

Tout protocole de suivi d'abondance est basé sur la répétition, plusieurs années de suite et sur un même site, d'un protocole standardisé d'échantillonnage.

Pour le STOC-Capture, l'échantillonnage se fait par capture-marquage-recapture des oiseaux nicheurs à l'aide de filets, au cours de plusieurs sessions de capture au printemps.

Pour un site donné, la standardisation du protocole est garantie par :

1. la fixité des emplacements et donc du nombre des filets,
2. le nombre, les dates et la durée des sessions de capture, aussi constants que possible d'une année à l'autre.

Le STOC sur Misery en 2020

- 10 filets de 10 mètres de long installés,
- 3 sessions de baguage (mai-juin-juillet) de 5 heures du matin à 12h,
- 124 oiseaux bagués,
- 21 espèces différentes.



RÉSULTATS DU SUIVI STOC 2020

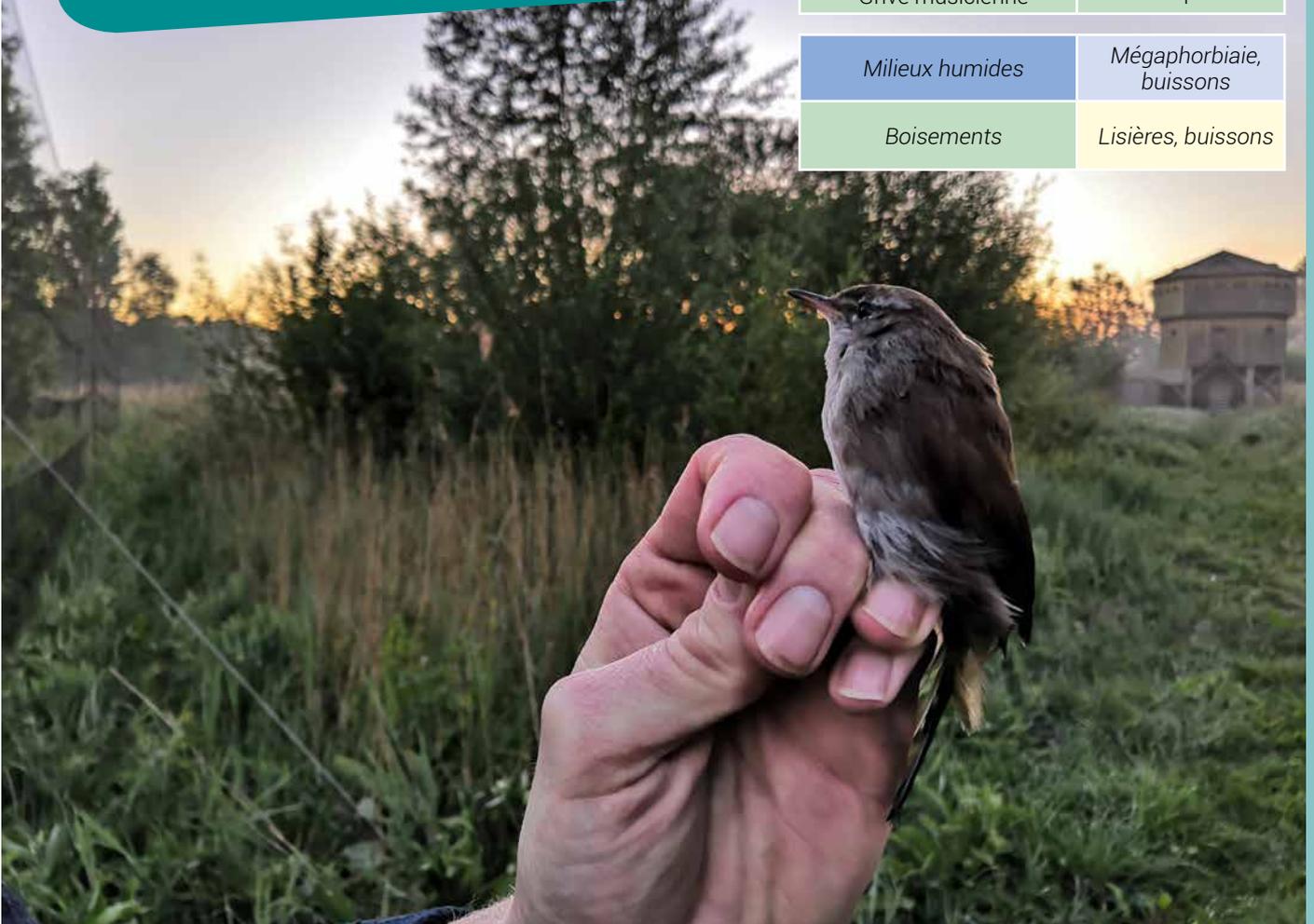
Ces résultats ne reflètent que la première année de capture, ils sont donc à interpréter avec prudence.

Les populations d'oiseaux sont en effet soumises à de fortes fluctuations d'effectifs d'une année sur l'autre, qui dépendent certes des conditions régnant sur le site, mais aussi de nombreux facteurs qui agissent à une échelle beaucoup plus large : conditions climatiques, météorologie, ressources alimentaires, conditions de migration et d'hivernage, prédation, épidémies, parasites, ... De plus, une tendance localement positive peut être contrebalancée par une tendance à la baisse à l'échelle de la population voire de l'espèce, et inversement.

La répétition d'un même protocole, et la comparaison avec des stations similaires suivant le même protocole, permettra à l'avenir de préciser ce premier diagnostic.

Espèces	Nombre de capture
Rousserolle effarvatte	59
Pouillot véloce	22
Phragmite des joncs	21
Fauvette des jardins	14
Rousserolle verderolle	12
Bouscarle de Cetti	11
Fauvette à tête noire	10
Martin-pêcheur d'Europe	6
Bruant des roseaux	5
Fauvette grisette	5
Locustelle tâchetée	4
Chardonneret élégant	3
Hypolaïs polyglotte	3
Mésange charbonnière	3
Rossignol philomèle	2
Mésange nonnette	2
Troglodyte mignon	2
Rougegorge familier	1
Mésange bleue	1
Pouillot fitis	1
Grive musicienne	1

Milieux humides	Mégaphorbiaie, buissons
Boisements	Lisières, buissons



2 - MAMMIFÈRES

● Chiroptères

Le Conservatoire départemental des Espaces naturels sensibles a réalisé en 2020 le suivi hivernal de 3 sites d'hivernage de chiroptères : les Champignonnières d'Étampes, les Caves de Sermaise et le Domaine départemental de Méréville.

► Champignonnières d'Étampes

Les effectifs de chauves-souris hivernantes continuent à augmenter chaque année : 360 individus recensés le 21 décembre (231 en 2019).

6 espèces ont été recensées :

Murin à moustaches *Myotis mystacinus*

Murin de Daubenton *Myotis daubentonii*

Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus*

Murin de Natterer *Myotis nattereri*

Murin de Bechstein *Myotis bechsteini*

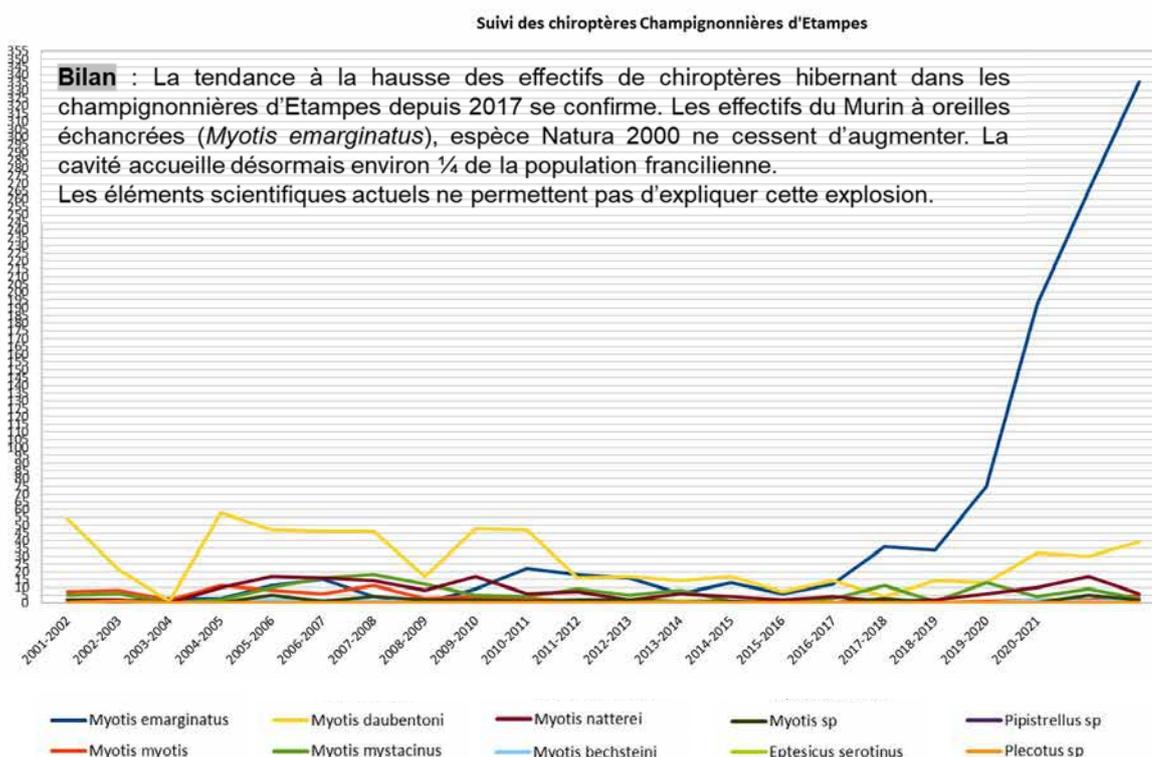
Grand murin *Myotis myotis*



© Karol Tabarelli

Murin à oreilles échancrées

308 Murins à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* ont été comptabilisés lors de ce suivi. Le précédent record s'établissait à 203 individus en 2019.



► Caves de Sermaise

45 individus ont été comptabilisés le 21 décembre.

6 espèces ont été recensées :

Murin à moustaches *Myotis mystacinus*

Murin de Natterer *Myotis nattereri*

Murin de Daubenton *Myotis daubentonii*

Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii*

Murin à oreilles échancrées
Myotis emarginatus

Grand murin *Myotis myotis*



Murin à moustaches

© Quentin Rouy

► Domaine départemental de Méréville

108 individus ont été notés le 29 janvier (dont 100 Pipistrelles sp dans le château).

À noter la présence exceptionnelle d'une Barbastelle commune. Cette espèce avait été détectée lors des suivis acoustiques estivaux mais n'avait jamais été contactée en hibernation.

6 espèces ont été recensées :

Murin à moustaches *Myotis mystacinus*

Murin de Daubenton *Myotis daubentonii*

Murin de Natterer *Myotis nattereri*

Sérotine commune *Eptesicus serotinus*

Barbastelle commune
Barbastella barbastellus

Pipistrelle sp *Pipistrellus sp*



Barbastelle commune,
Domaine départemental de Méréville, 29 janvier 2020

© Alexandre Verroye

● Rongeurs

Ragondin *Myocastor coypus*

Des données provenant des marais départementaux de Montauger, Misery, Fontenay-le-Vicomte et Itteville sont notées tout au long de l'année. La reproduction est avérée avec l'observation de plusieurs jeunes sur ces marais.



© Dominique Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 16 mai 2020

Rat musqué *Ondatra zibethicus*

L'espèce n'a été mentionnée que sur le marais de Misery, 1 individu le 16 mai.

Rat des moissons *Micromys minutus*

2 nids sont trouvés sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.



© Olivier Thoret

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 2 novembre 2020

● Autres mammifères

Chevreuil *Capreolus capreolus*

Cette espèce est présente sur différents milieux naturels (cultures, prairies, zones humides et boisements). Elle est notée régulièrement toute l'année sur les Espaces naturels sensibles départementaux.



© Bruno Laparra

Marais de Misery, 18 janvier 2020

Renard roux *Vulpes vulpes*

Ce mammifère est bien présent sur le territoire essonnien. Il s'adapte à tous les milieux naturels et même à l'urbanisation. Il est régulièrement observé sur les différents sites départementaux.



© Christian Fischer

Marais de Misery, 3 octobre 2020

Sanglier *Sus scrofa*

Cette espèce discrète est présente sur plusieurs Espaces naturels sensibles essonniers. Afin de limiter l'impact sur les cultures et les risques de collisions routières, le Département réalise quelques opérations de régulation de cet animal sur certains sites. Les dates des opérations sont décidées en concertation avec la Fédération des chasseurs d'Île-de-France pour que l'impact sur l'avifaune soit le moins dérangeant notamment vis-à-vis des espèces hivernantes.



© Julien Daubignard

Marais de Misery, 6 décembre 2020

3 - INSECTES

● Odonates

En 2020, 37 espèces d'odonates ont été notées sur les ENS départementaux. Pour chaque espèce, il est spécifié son indice de rareté régionale :

CC : très commune

C : commune

AC : assez commune

PC : peu commune

AR : assez rare

R : rare

RR : très rare

RRR : exceptionnelle

Les nouvelles espèces (par rapport à la synthèse de l'année dernière) sont soulignées.

Aesche affine *Aeshna affinis* (PC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, du grand Montauger et Domaine de Montauger.



© Dominique Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 29 juillet 2020

Aesche mixte *Aeschna mixta* (AC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.



© Christian Fischer

Aesche bleue *Aeshna cyanea* (AC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.

Aesche isocèle *Aeshna isoceles* (RR)

Marais du Grand Montauger.



© Böhlinger

Agrion à larges pattes *Platycnemis pennipes* (C)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.



© Quantl

Agrion délicat *Ceriagrion tenellum* (AR)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.



© Peter_Nijland

Agrion jovencelle *Coenagrion puella* (C)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger et forêt des Grands-Avaux.

Agrion élégant *Ischnura elegans* (CC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger, de Misery et d'Itteville, Domaine de Montauger et forêt des Grands-Avaux.



© Jörg Hempel

Agrion joli *Coenagrion pulchellum* (R)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.

Agrion mignon *Coenagrion scitulum* (PC)

Marais du Grand Montauger.



© Gilles San Martin

Anax empereur *Anax imperator* (C)

Domaine de Montauger, Marais du Grand Montauger, de Misery, Fontenay-le-Vicomte et la Grande Ile.

Anax napolitain *Anax parthenope* (AC)

Marais de Misery, du Grand Montauger et de Fontenay-le-Vicomte et Domaine de Montauger.



© Ferran Pestana

Caloptéryx éclatant *Calopteryx splendens* (C)

Marais de Misery, du Grand Montauger et de Fontenay-le-Vicomte et Domaine de Montauger.



© Isiwel

Caloptéryx vierge *Calopteryx virgo* (AC)

Marais de Misery et de Fontenay-le-Vicomte et Coteaux de Pierrefitte.

Cordulie à tâches jaunes

Somatochlora flavomaculata (RR)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.



© Noustika 33

Cordulie bronzée *Cordulia aenea* (AC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger et Domaine de Bellevue.

Cordulie métallique *Somatochlora metallica* (R)

Marais du Grand Montauger et de Fontenay-le-Vicomte et Domaine de Montauger.



© Andreas Eichler

Libellule écarlate *Crocotemis erytraea* (AC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.



© Dominique Chambillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 25 juin 2020

Grande aeshne *Aeschna grandis* (PC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger et Domaine de Montauger.



© Erik Tauno

Gomphe à pinces *Onychogomphus forcipatus* (R)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger, Domaine de Montauger et forêt des Grands-Avaux.

Gomphe gentil *Gomphus pulchellus* (PC)

Marais du Grand Montauger et de Fontenay-le-Vicomte.



© Rudy Offerens

Gomphe vulgaire *Gomphus vulgatissimus* (AR)

Marais du Grand Montauger et de Fontenay-le-Vicomte

Leste vert *Chalcolestes viridis* (C)

Domaine de Montauger, Marais de de Fontenay-le-Vicomte, du Grand Montauger et de Misery.



© Dominique Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 18 août 2020

Libellule à quatre tâches

Libellula quadrimaculata (AC)

Marais du Grand Montauger, Domaines de Montauger et de Bellevue et forêt des Grands-Avaux.

Libellule déprimée *Libellula depressa* (C)

Marais du Grand Montauger, de Misery, d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte, forêt des Grands-Avaux, Domaine de Bellevue et Butte Hébert.

Libellule fauve *Libellula fulva* (AC)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.



© Dominique Chambrillon

Marais de Misery, 24 mai 2020

Naïade au corps vert *Erythromma viridulum* (AC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.

Naïade aux yeux bleus *Erythromma lindenii* (PC)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay



© Andreas Eichler

Naïade aux yeux rouges *Erythromma najas* (PC)

Marais du Grand Montauger et de Fontenay-le-Vicomte.



© Dominique Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 1^{er} juin 2020

Orthetrum bleissant

Orthetrum coerulescens (AR)

Marais du Grand Montauger et de Fontenay-le-Vicomte.



© Andreas Trepte

Orthétrum brun *Orthetrum brunneum* (PC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte, de Misery et du Grand Montauger.

Orthétrum réticulé *Orthetrum cancellatum* (C)

Domaine de Montauger, Marais du Grand Montauger, de Misery et de Fontenay-le-Vicomte et Domaine de la Justice.



© Dominique Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 21 juillet 2020



© Dominique Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte, 18 mai 2020

Petite nymphe au corps de feu

Pyrrhosoma nymphula (AC)

Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger et forêt des Grands-Avaux.

Sympétrum de Fonscolombe

Sympetrum fonscolombii (AR)

Marais du Grand Montauger.



© Alvesgaspar

Sympétrum méridional

Sympetrum meridionale (R)

Marais de Fontenay-le-Vicomte.



© Zoran Gavrilovic

Sympétrum sanguin

Sympetrum sanguineum (C)

Domaine de Montauger, Marais de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.



© Mathias Krumbholz

Sympétrum fascié *Sympetrum striolatum* (AC)

Marais de Misery, de Fontenay-le-Vicomte et du Grand Montauger.



© Charles J. Sharp

FAITS MARQUANTS

37 espèces (sur 58 espèces en IDF) ont été observées en 2020 (39 en 2019) sur les sites départementaux essonniers.

4 espèces notées en 2019 non pas été revues : l'Agrion nain, l'Agrion de Vander Linden, l'Agrion porte coupe et le Cordulégastre annelé.

À l'inverse, 2 nouvelles espèces (non vues en 2019) ont pu être mentionnées : l'Anax napolitain et le Sympétrum méridional. À noter cependant que ces 2 espèces avaient déjà été observées sur les sites départementaux avant 2019.

● Lépidoptères

► Rhopalocères (Papillons de jour) observés par les Lépidoptéristes de France

Dans le cadre d'un contrat d'objectif avec le Département de l'Essonne, l'association « Les Lépidoptéristes de France » a assuré des suivis des Rhopalocères sur les ENS du sud et de l'est de l'Essonne (Pelouse des Buys, Domaine de la Justice et Pelouse de Mocque-Bouteille) au cours de l'année 2020.

L'intégralité de cette étude est consultable sur le site du Département (<http://www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/patrimoine-naturel/ressources-et-demarches/>).

Ces études sont conduites dans le cadre du protocole (comptage le long de transects) du Suivi temporel des rhopalocères de France (STERF) et subventionnées partiellement par le Département de l'Essonne.

Pour la **Pelouse des Buys à Puiset-le-marais**, 37 espèces ont été observées sur les 54 recensées sur site depuis le début des prospections. Ce chiffre est en augmentation par rapport à l'année dernière (34). Aucune nouvelle espèce n'a été détectée sur ce site en 2020. 1 espèce est toujours en régression : l'Argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*). À l'inverse La Petite violette (*Clossiana dia*) et le Citron (*Gonepteryx rhamni*) voient leurs effectifs augmenter.



© Silbergrüner Bläuling

Argus bleu-nacré



© Hectomachus © Luc Manil

Petite violette



© Zeynel Cebeci

Citron

Pour la **Pelouse des Buys (sud)**, 36 espèces ont été mentionnées cette année (contre 29 en 2019).

En 2020, 3 nouvelles espèces patrimoniales ont été rencontrées : le Thécla du Chêne (*Neozephyrus quercus*), le Sylvandre (*Hipparchia fagi*) et la Grande tortue (*Nymphalis polychloros*), ce qui est remarquable après 6 ans de suivi. La plus remarquable est sans doute *H. fagi* (espèce laté-méditerranéenne) qui se rencontre de plus en plus souvent dans le Sud de l'Essonne.



© Gilles San Martin

Thécla du Chêne



© Branchii

Sylvandre



© Helene Fival

Grande Tortue

Pour le **Domaine de la Justice à la Ferté-Alais**, 33 espèces ont été notées (29 en 2019) sur les 54 espèces du site.

Comme pour la Pelouse des Buys, l'Argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*) est en régression.

L'Hespérie de la Houque (*Thymelicus sylvestris*) est quant à elle en expansion.

Une nouvelle espèce a pu être détectée : la Piéride de l'Ibérie (*Pieris manni*). Cette espèce qui n'avait pas été revue en Île-de-France depuis les années 1990 a également été observée sur d'autres sites.



© Daniel Villafuella

Piéride de l'Ibérie



© Charles J. Sharp

Argus bleu-nacré



© Clément Bardot

Hespérie de la Houque

Pour la **Pelouse de Mocque-Bouteille à Valpuseaux**, 33 espèces sont observées et en légère baisse par rapport à l'année dernière (35). 1 nouvelle espèce a été découverte : l'Hespérie de l'Alcée (*Carcharodus alceae*), portant à 57 le nombre total d'espèces contactées sur ce site.

L'Argus bleu-nacré (*Polyommatus coridon*) et le Némusien (*Lasiommata maera*) sont en régression sur ce site. À l'inverse et comme l'année dernière, le Collier de corail (*Aricia agestis*) et la Mégère (*Lasiommata megera*) sont en expansion.



© Zeynel Cobeci

Hespérie de l'Alcée



© Charlie Jackson

Argus bleu-nacré



© Gail Hampshire

Némusien



© Gail Hampshire

Mégère



© Warrinboy

Collier de corail

► Rhopalocères assez rares et rares saisis dans les bases de données par les naturalistes

Argus frêle *Cupido minimus* (AR)

Pelouse des Buys et Domaine de la Justice.

© Zeynel Cebeci



Hespérie du Chiendent *Thymelicus acteon* (AR)

Pelouse des Buys et Marais de Fontenay-le-Vicomte.

© Andreas Eichler



Azuré de l'Ajonc *Plebejus argus* (AR)

Domaine de la Justice.

Azuré porte queue *Plebejus argus* (R)

Marais du Grand Montauger.

© Peter Nijland



Mélictée du Plantain *Melitaea cinxia* (AR)

Pelouse des Buys.

Moyen nacré *Argynnis adippe* (R)

Pelouse des Buys.

© Böhlinger Friedrich



Azuré des cytises *Glaucopsyche alexis* (AR)

Pelouse des Buys.

Grand nacré *Speyeria aglaja* (AR)

Pelouses des Buys et de Mocque-Bouteille.

© Hectonichus



Nacré de la ronce *Brenthis daphne* (AR)

Pelouse des Buys.

Némusien *Lasiommata maera* (AR)

Domaine de la Justice.

Soufré *Colias hyale* (AR)

Domaine de la Justice.

© Blackasmodeus



Hespérie de la Houque *Thymelicus sylvestris* (AR)

Marais de Fontenay-le-Vicomte.

Thécla de l'Yeuse *Satyrrium ilicis* (AR)

Pelouses des Buys et de Mocque-Bouteille.

► Hétérocères (Papillons de nuit) observés par ARCANIA

Dans le cadre d'un contrat d'objectif avec le Département de l'Essonne, l'association ARCANIA, a réalisé en 2020 des inventaires sur les marais d'Itteville, de Misery et de Fontenay-le-Vicomte.

L'intégralité de cette étude est consultable sur le site du Département (<http://www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/patrimoine-naturel/ressources-et-demarches/>)

Pour **le marais d'Itteville**, 68 espèces ont été observées (contre 91 l'année dernière). Cette baisse s'explique par le fait que seules 2 nuits de suivi ont été réalisées sur ce site. Celui-ci étant proche du village et fréquenté par le public, les risques liés à la pandémie (COVID) étaient trop élevés.

7 nouvelles espèces ont été détectées lors de ces suivis, dont :

- 1 « Vulnérable » : *Callimorpha dominula*, espèce des milieux humides qui bénéficie d'une protection régionale.
- 1 « Menacée » : *Dysauxes ancilla*, espèce de milieux secs et chauds.



Dysauxes ancilla

234 espèces ont ainsi été observées sur ce site depuis 2015.

Pour **le marais de Fontenay-le-Vicomte**, 120 espèces ont été aperçues en 2020 (70 en 2019), dont 33 nouvelles. Le nombre total d'espèces s'élève donc depuis 2015 à 240 pour ce site.

Parmi ces espèces nouvelles, 4 sont classées comme « Vulnérables » :

- *Scopula ornata*, espèce de friches sèches,
- *Dryobotodes eremita*, espèce de localités chaudes, feuillus,
- *Charanyca trigrammica*, espèce de forêts sèches et milieux humides,
- *Mythimna pudorina*, espèce de marécages et forêts humides,

et une comme « Migratrice » : *Aletia vitellina*, espèce qui se rencontre régulièrement les années très chaudes en Île-de-France.



Atethmia centrago



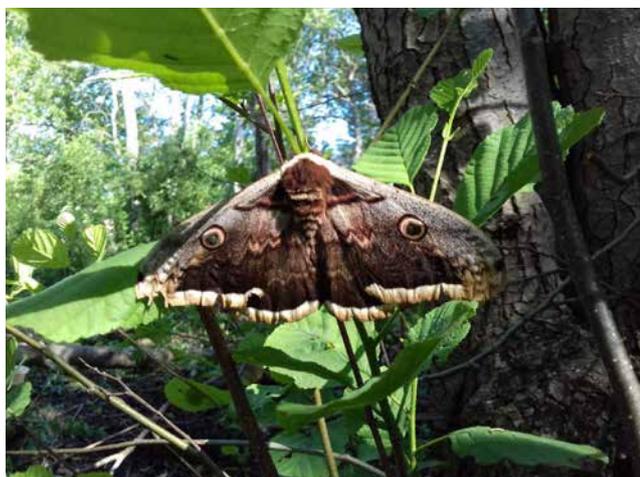
Paraponyx stratiotata

Pour le **marais de Misery**, 83 espèces ont été identifiées en 2020 (105 en 2019). 6 nouvelles données portent le nombre total à 368 espèces observées depuis 2002.

Parmi ces 6 espèces nouvellement observées :

- 1 « Vulnérable » : *Idaea humiliata*
- 1 « Menacée » : *Hada plebeja*.

Ces deux espèces vivent en milieu sec ce qui peut paraître paradoxal pour un marais. Sa situation en creux de vallée de l'Essonne et bordé de coteaux secs favorise cette diversité.



© Olivier Thoret

Grand Paon de nuit, Marais de Misery, 14 mai 2020



© Olivier Thoret

Petit Paon de nuit, Marais de Misery, 19 mai 2020



© Pierre Schmit

Callimorpha dominula,
Marais de Misery



© Pierre Schmit

Hepialus humuli,
Marais de Misery



© Pierre Schmit

Noctua janthina,
Marais de Misery

Depuis 2 ans, il est constaté une nette diminution du nombre d'exemplaires de la Pyrale du Buis (*Cydalima perspectalis*). Cela a été confirmé aussi cette saison avec seulement 4 exemplaires trouvés à Fontenay-le-Vicomte et Itteville. À Misery aucun spécimen n'a été observé.

L'invasion semble continuer de régresser.



© Ben Sale

Pyrale du Buis

► Hétérocères assez rares (AR) à exceptionnels (RRR) saisis dans les bases de données par les naturalistes

Bande rouge *Rhodostrophia vibicaria* (AR)
Coteaux des Verts-Galants.



Noctuelle purpurine *Eublemma purpurina* (RRR)
Pelouse des Buys et Coteaux des Verts-Galants.



Écaille fermière *Arctia villica* (AR)
Forêt des Grands-Avaux et Platière de Bellevue.



Sphinx gazé *Hemaris tityus* (AR)
Coteaux des Verts-Galants.



Écaille marbrée *Callimorpha dominula* (AR)
Marais de Misery.



Zygène de la petite coronille
Zygaena fausta (RR)
Pelouses des Buys et de Mocque-Bouteille.



Mi *Euclidia mi* (AR)
Platière de Bellevue

● Coléoptères

Depuis 2011, un suivi des coléoptères des plantes basses est mené sur 7 sites par l'association des Lépidoptéristes de France, dont les 4 ENS également étudiés pour les lépidoptères. L'intégralité de cette étude est consultable sur le site du Département (<http://www.essonne.fr/cadre-de-vie-environnement/patrimoine-naturel/ressources-et-demarches/>)

Nombre d'espèces observées par site en 2020 lors des prospections :

Pelouse des Buys : 49 espèces (45 en 2019) dont 9 nouvelles. Un total de 161 espèces a été observé sur ce site depuis 2011.

Pelouse des Buys (sud) : 71 espèces (71 en 2019) dont 2 nouvelles. Un total de 163 espèces a été observé sur ce site depuis 2016.

Domaine de la Justice : 60 espèces (66 en 2019) dont 8 nouvelles. Un total de 209 espèces a été observé sur ce site depuis 2011.

Pelouse de Mocque-Bouteille : 55 espèces (46 en 2019) dont 7 nouvelles. Un total de 152 espèces a été observé sur ce site depuis 2011.

À l'occasion des Coccinelliday's 2020, un inventaire de ces coléoptères a été réalisé le 13 septembre sur le Domaine de Montauger et sur le marais de Fontenay-le-Vicomte par l'association des Coccinellistes de France (ACOF).

5 espèces ont été identifiées au **Domaine de Montauger** :

- *Coccinella septempunctata* (coccinelle à 7 points)
- *Platynaspis luteorubra* (coccinelle fulgurante)
- *Psyllobora vigintiduopunctata* (coccinelle à 22 points)
- *Halyzia sedecimguttata* (coccinelle orange)
- *Nephus quadrimaculatus*

5 espèces ont été déterminées sur **le marais de Fontenay-le-Vicomte** :

- *Psyllobora vigintiduopunctata* (coccinelle à 22 points)
- *Harmonia axyridis* (coccinelle asiatique)
- *Oenopia conglobata* (coccinelle rose)
- *Coccinella septempunctata* (coccinelle à 7 points)
- *Rhyzobius chrysomeloides* (rhizobie des arbres)



© Dominik Stodulski

Coccinelle à 7 points



© Hectonichus

Coccinelle orange



© Afrobrazilian

Coccinelle fulgurante



© Afrobrazilian

Coccinelle à 22 points



© Afrobrazilian

Coccinelle rose

● Autres insectes saisis sur CETTIA et Faune IDF

Cette synthèse reprend les données saisies sur ces deux bases de données, dont l'espèce est Assez Rare (AR) à exceptionnelle (RRR).

Ascalaphe ambré *Libelloides longicornis* (RR)

Pelouses des Buys et de Mocque-Bouteille.



© Hectonichus

Conocéphale des roseaux

Conocephalus dorsalis (AR)

Marais d'Itteville.



© Gilles San Martin

Criquet ensanglanté *Stethophyma grossum* (RR)

Marais de Fontenay-le-Vicomte.



© Rudy_Offereins

Grand calosome *Calosoma sycophanta* (RRR)

Pelouse des Buys.



© Thomas Huntke

4 - REPTILES

Des plaques à reptiles ont été installées sur plusieurs sites départementaux afin d'y réaliser un suivi. La Société herpétologique de France fournit un appui technique et participe au suivi de certaines plaques.

Coronelle lisse *Coronella austriaca*

Domaine de la Justice.

Couleuvre helvétique *Natrix helvetica*

Marais de la Grande Île, de Fontenay-le-Vicomte et d'Itteville.



© Bruno Laparra

Marais de Fontenay-le-Vicomte 26 juillet 2020



© Dominique Chambrillon

Marais de Fontenay-le-Vicomte 21 juillet 2020

Couleuvre d'Esculape *Zamenis longissimus*

Forêt des Grands-Avaux et Platière de Bellevue.

Lézard des murailles *Podarcis muralis*

Platière de Bellevue et Domaine de Montauger, marais de Fontenay-le-Vicomte et forêt des Grands-Avaux.



© Julien Daubignard

Lézard à deux raies *Lacerta bilineata*

Domaine de la Justice, Pelouse des Buys, Platière de Bellevue et forêt des Grands-Avaux.



© Benchaum

Orvet fragile *Anguis fragilis*

Domaine de la Justice, Platière de Bellevue et forêt du Rocher-de-Saulx.

Tortue de Floride *Trachemys scripta*

Marais de Misery et Itteville et Domaine des Coudrays.



© Dominique Chambrillon

Marais de Misery, 6 juin 2020

Vipère aspic *Vipera aspis*

Domaine de la Justice.



© Felix Herrmann

5 - AMPHIBIENS

Des suivis de populations d'amphibiens sont réalisés par les agents du Conservatoire des ENS sur certains sites : Domaine de La Justice, Pelouse des Buys, forêts des Grands-Avaux et du Belvédère.

Ces données sont complétées par les observations saisies dans les bases de données par les naturalistes

Alyte accoucheur *Alytes obstetricans*

Cette espèce est toujours présente sur la Pelouse des Buys depuis quelques années.



© Christian Fischer

Crapaud commun *Bufo bufo*

Comme chaque année, le Département intervient pour la protection de cette espèce en participant à l'installation de plusieurs crapaudromes : à Dourdan, Morigny-Champigny, Ormoy-la-Rivière, au Val-Saint-Germain et à Bouville. On observe cette espèce sur différents ENS départementaux.

Grenouille verte *Pelophylax*

Le genre *Pelophylax* regroupant les différentes espèces de grenouilles « vertes » est bien présent sur les ENS qui abritent des étangs ou des mares.

Grenouille agile *Rana dalmatina*

Cette espèce est bien représentée sur les ENS et a fait l'objet de nombreuses observations d'adultes et de pontes dans différentes mares au printemps, notamment dans les Marais de la basse vallée de l'Essonne et de la Juine, sur la Butte Hébert, le Domaine de la Justice et dans la forêt de la Tête Ronde.



© Bernard Dupont

Grenouille rousse *Rana temporaria*

Très proche et moins répandue que l'espèce précédente, elle est certainement sous-évaluée. Une seule donnée cette année sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.

Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus*

Les travaux de remise en état des mares du Domaine de la Justice réalisés en 2019 ont permis à la population de cette espèce de se maintenir. Des observations de mâles chanteurs et de pontes ont pu être réalisées.

À noter un possible mâle chanteur entendu le 13 septembre sur le marais de Fontenay-le-Vicomte.



© Frank Vassen

Triton palmé *Lissotriton helveticus*

C'est le plus commun de tous les tritons qu'on peut rencontrer en Essonne. Plusieurs individus ont été observés dans les mares des forêts des Grands-Avaux, de la Roche-Turpin, de la Tête Ronde et du Belvédère et de la Butte Hébert, au cours du printemps.

Triton crêté *Triturus cristatus*

Beaucoup moins courant que son cousin palmé, cette espèce a été contactée dans les forêts du Belvédère et des Grands-Avaux.



© Rainer Theuer

6 - POISSONS

Dans le cadre de l'actualisation du Document d'objectifs (DocOb) des Marais des basses vallées de l'Essonne et de la Juine, une étude des peuplements piscicoles et des macro-invertébrés a été menée sur quelques étangs des marais de Misery, Fontenay-le-Vicomte et Fontenay-aval.

Lors de l'établissement du 1^{er} DocOb en 2009, les inventaires réalisés avaient permis de recenser la Bouvière (*Rhodeus amarus*), une espèce de poisson d'intérêt communautaire inscrite sur l'Annexe II de la Directive Habitats (Natura 2000).



- **Poissons** : 17 espèces recensées.
4 espèces patrimoniales : Bouvière (en grand nombre !), Loche de rivière (2 individus), Anguille (3 individus) et Brochets.
3 espèces « indésirables » : Silure, Perche soleil et Poisson-chat.

→ Ces échantillonnages piscicoles, effectués avec plusieurs méthodes essentiellement en berge, montre la présence d'une bonne reproduction sur les étangs avec la présence de nombreux alevins. Ces derniers trouvent des conditions optimales sur les berges et dans les herbiers pour leur croissance.

- **Macro-invertébrés aquatiques** : 60 taxons inventoriés.
4 taxons invasifs dont 3 mollusques : Moule zébrée, Corbicule et Hydrobie des antipodes + Écrevisse américaine

→ Les communautés de macro-invertébrés sont relativement diversifiées et équilibrées au sein des étangs des MBVE. Ils traduisent des conditions du milieu lentique qui peut être associé à l'évolution naturelle de ces écosystèmes, vers un comblement lent et progressif. Les 4 taxons présentant un caractère invasif sont à signaler mais les effectifs de leurs populations restent limités et leur présence ne semble pas entraîner de déséquilibre en l'état actuel.



Les inventaires menés cette année ont non seulement permis de retrouver la Bouvière (*Rhodeus amarus*) en nombre sur les marais, mais également de trouver une autre espèce de poisson, la Loche de rivière (*Cobitis taenia*), inscrite également sur l'Annexe II de la Directive Habitats.

À noter que cette espèce n'est présente que dans seulement 2 sites Natura 2000 en Île-de-France et 33 en France métropolitaine.

III - SYNTHÈSE FLORISTIQUE

Pour la synthèse floristique, seules les plantes très rares (RR) et extrêmement rares (RRR) seront traitées. Toutes ces données sont issues de base de données CETTIA ainsi que des inventaires botaniques réalisés par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP).

Alisier blanc *Sorbus aria* (RR)

Mentionné sur la Butte Hébert le 16 mai.

Armoise champêtre *Artemisia campestris* (RR)

Notée sur la Pelouse de Mocque-Bouteille, le 15 juin.

Brunelle laciniée *Prunella laciniata* (RR)

Observée le 15 juin sur la Pelouse de Mocque-Bouteille.



© Włodzimierz

Calament ascendant *Clinopodium nepeta* (RRR)

Mentionné le 22 juillet sur la Pelouse de Mocque-Bouteille.

Campanule à feuilles de pêcher

Campanula persicifolia (RR)

Notée le 6 juin sur le Coteau des Verts-Galants.



© Christer Johansson

Cardoncelle molle *Carthamus mitissimus* (RR)

Observée le 21 juin sur le Coteau des Verts-Galants.

Céphalanthère à feuilles étroites

Cephalanthera longifolia (RR)

Mentionnée sur les Coteaux de Pierrefitte le 6 juin.



© L.Carevic

Cotonnière spatulée *Filago pyramidata* (RR)

Noté sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 7 juillet.

Fléole de Boehmer *Phleum phleoides* (RR)

Observée le 15 juin sur la Pelouse de Mocque-Bouteille et sur la Platière de Bellevue le 16 juin.

Fumeterre à petites fleurs

Fumaria parviflora (RRR)

Mentionnée sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 6 juillet.



© Gaillhampshire

Guimauve hérissée *Malva setigera* (RR)

Observée le 6 juillet sur la Pelouse de Mocque-Bouteille.

Illécèbre verticillé *Illecebrum verticillatum* (RR)

Mentionné le 16 mai sur la Butte Hébert.

Jonc raide *Juncus squarrosus* (RRR)

Observée le 16 mai sur Domaine de la Butte Hébert.



© Kristian Peters

Fumeterre de Vaillant *Fumaria vaillantii* (RRR)

Mentionnée sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 6 juillet.

Germandrée botryde *Teucrium botrys* (RR)

Mentionnée sur la Pelouse de Mocque-Bouteille le 6 juillet.

Globulaire commune

Globularia bisnagarica (RR)

Notée à plusieurs reprises à la mi-mai sur le Coteau des Verts Galants et sur la Pelouse des Buys.



© Robert Flogaus

Limodore à feuilles avortées

Limodorum abortivum (RR)

Notée en mai sur le Coteau des Verts-Galants et la Pelouse des Buys.

Misopates rubicond *Misopates orontium* (RR)

Observé le 6 juillet sur la Pelouse de Mocque-Bouteille.



© Zeynel Celepci

Montie printanière *Montia arvensis* (RRR)

Mentionnée dans la forêt du Belvédère le 23 avril.

Œillet des Chartreux

Dianthus carthusianorum (RR)

Noté le 16 mai sur la Platière de Bellevue.



© Kristian Peters

Orchis brûlé *Neotinea ustulata* (RRR)

Observée sur la Pelouse des Buys les 13 et 14 mai.

Orchis moucheron *Gymnadenia conopsea* (RR)

Notée sur la Pelouse des Buys en mai et juin.



© Joachim Lutz

Orchis singe *Orchis simia* (RR)

Mentionnée sur la Pelouse des Buys les 15 et 22 juin.

Peucedan des marais

Thysselinum palustre (RRR)

Observé le 13 juin sur le marais d'Itteville.



© Matti Vitala

Renoncule à fleurs en boules

Ranunculus nodiflorus (RRR)

Notée le 20 mai sur la Platière de Bellevue.

Renoncule des marais

Ranunculus paludosus (RR)

Notée dans la forêt du Belvédère le 23 avril et sur la Butte Hébert le 16 mai.



© Kzysstof Ziarnek

Silène à oreillettes *Silene otites* (RR)

Mentionné le 16 mai sur la Platière de Bellevue.



© Jan Eckstein

Trèfle rude *Trifolium scabrum* (RR)

Observé le 16 mai sur la Platière de Bellevue.



© Raghild & Neil Crawford

Silène visqueux *Viscaria vulgaris* (RRR)

Noté le 16 mai sur la Platière de Bellevue.



© Ivar Leirdus

Trinie commune *Trinia glauca* (RRR)

Mentionnée les 13 et 14 mai sur la Pelouse des Buys.



© Stefanlehaer

PORTFOLIO 2020





Balbuzard pêcheur





© Dominique Chambrillon, Marais de Misery, 26 janvier 2020



Busard Saint-Martin

© Bruno Lapaarra, Marais de Misery, 26 décembre 2020



Faucon crécerelle

© Bruno Laparra, Marais de Misery, 22 août 2020



Chevalier culblanc

Martin pêcheur

© Bruno Laparra, Marais de Fontenay-le-Vicomte, 4 septembre 2020



Héron pourpré

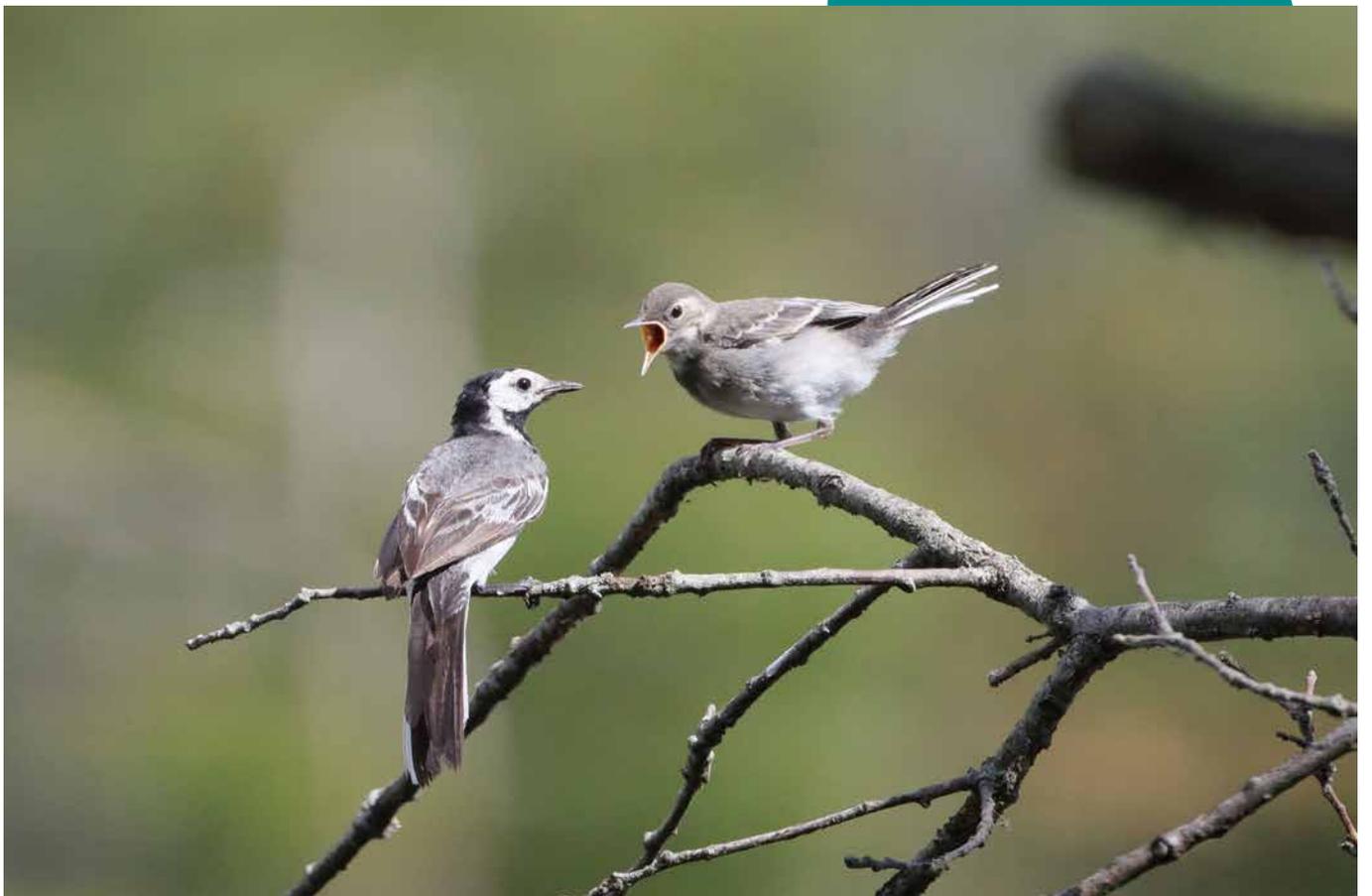
© Bruno Laparra, Marais de Fontenay-le-Vicomte, 1^{er} août 2020





Bergeronnette des ruisseaux

Bergeronnette grise



© Alain Desbruères, Marais de Misery, 11 juin 2020



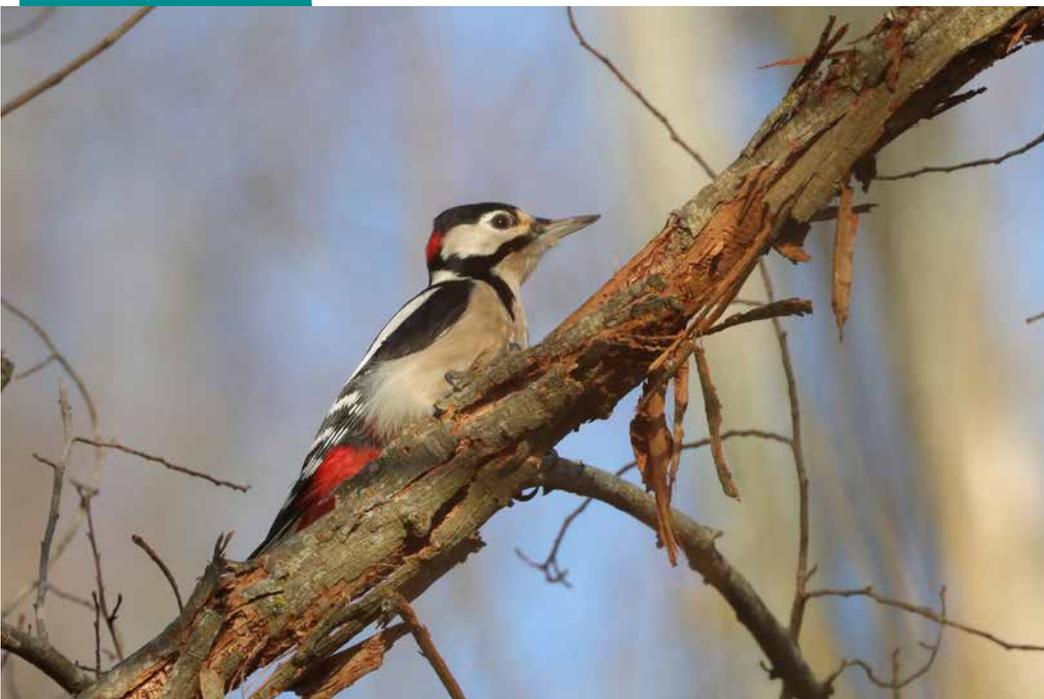
Coucou gris

© Alain Desbruères, Marais de Misery, 11 juin 2020



Pic épeiche

© Bruno Laparra, Marais de Misery, 20 décembre 2020



© Bruno Laparra, Marais de Fontenay-le-Vicomte, 14 juillet 2020



Troglodyte mignon

© Bruno Laparra, Marais de Misery, 29 décembre 2020



Roitelet triple bandeau

© Bruno Laparra, Marais de Fontenay-le-Vicomte, 17 août 2020

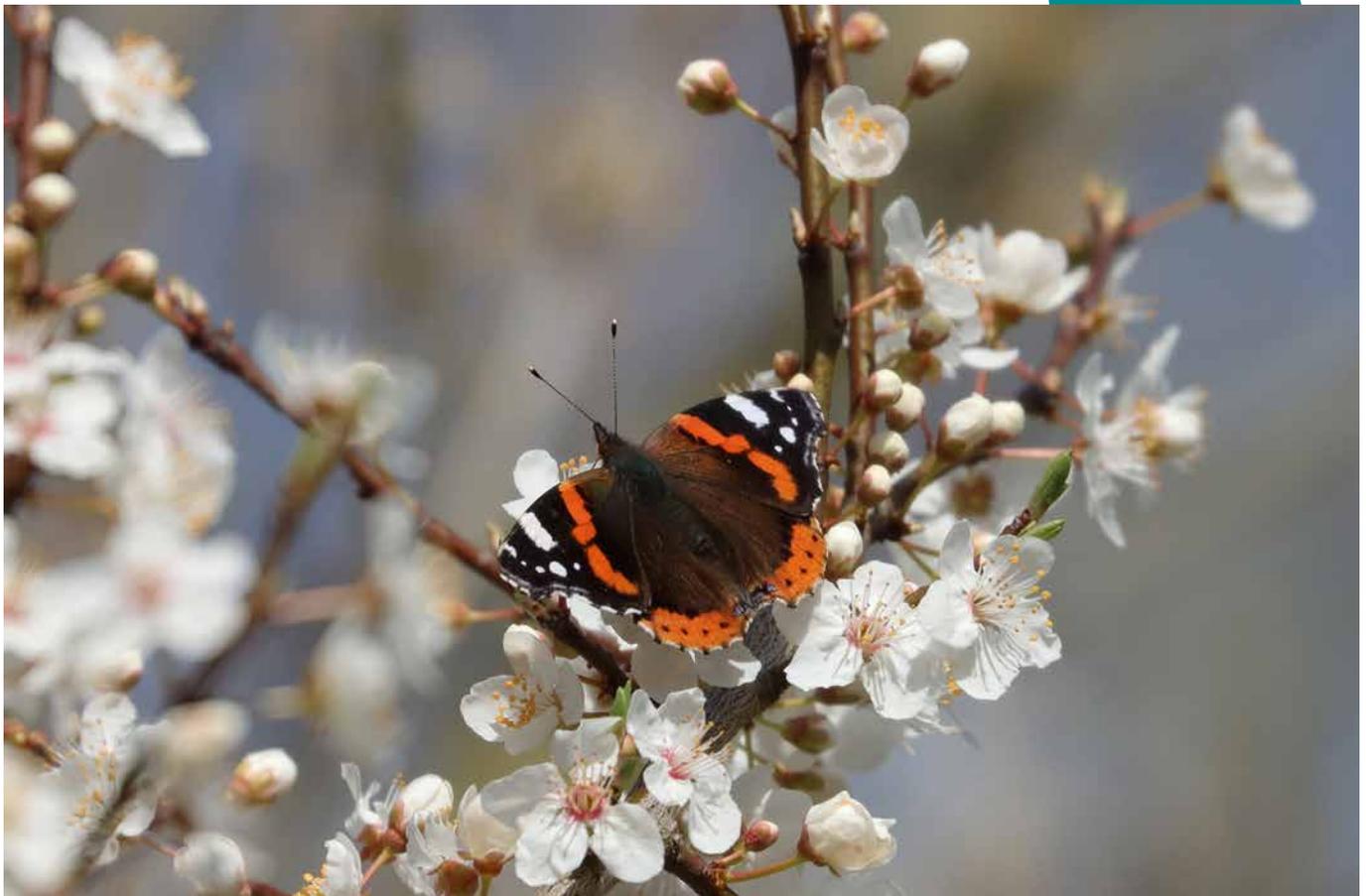


Fauvette à tête noire



Citron

Vulcain





Grenouille verte



Chevreuil

REMERCIEMENTS

Le Département de l'Essonne tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont saisi leurs observations dans les bases de données et qui ont donc contribué à enrichir cette synthèse :

Michel Andrieux, Jack Anjuerer, Marius Aprile, Thierry Aurissegues, Pablo Balini, Thierry Bara, Margaux Barbier, Guy Bauple, Isabelle Bellier, François Bétard, David Binvel, Noëlie Beuvert, Olivier Boissier, François Bouzendorf, Christiane Brosselier, Alexandre Brûlé, Joël Brun, Marc Brunel, Valérie et Cyril Buffel, Dominique Carlier, Marine Caron, Denis Charreron, Didier Chaumeil, David Chevreau, Odile Clout, Emmanuel Collet, Michel Colombe, Pauline Couric, Julien Daubignard, Matthieu Daudé, Anna Defremont, Clément Delaleu, Vincent Delecour, Olivier Delzons, Lise de Pie, Éloïse Deschamps Kizoulis, Guy Destré, Jules Domalain, Vincent Dourlens, Mariela Duarte, Bruno Durand, Thierry Fernez, Lucile Ferriot, Éric Fléty, Alain Floch, Bastien Gadaud, Christian Gaudare, Christian Gloria, Mathieu Gouirand, Soazic Grison-Bounady, Melvyn Guillot-Jonard, Hermione Guinot, Claude Hardel, Pierre-Yves Henry, Olivier Hépiègne, Ronan Héry, Franck Hosdez, François Houdecek, Camille Huget, Cédric Jouve, Emir Kort, Arnaud Ladole, Julien Laignel, Alexis Lamek, Sylvain Largillière, Manon Lavaud, Jonathan Leclerc, Sébastien Leclerc, Pierre Le Maréchal, Delphine Lemoine, Hervé Le Morvan, Jean-Paul Lenglet, Gabriel Loiseau, Arnaud Loret, Elie Logassi, Gael Mainguy, Frédéric Malher, Julie Maratrat, Hervé Maréchal, Floriane Marras, Xavier Marsollier José Miguel Martins Da Silva, Andrea Massa, Yves Massin, Anthony Maurice, Christian Menard, Justine Mézier, Jean-Marc Morlon, Jérôme Narcisse, B. Nagy, Alain Noel, Émeline Oudin, Sébastien P., Florine Paldacci, Robin Panvert, Bernard Pasquier, Carole Perez, Joel Pinquier, Christine Prat, Ophélie Ricci, Emmanuel Roy, Karl Sabourin, Cédric Sallent, Olivier Sigaud, Chanel Sorlin, Marc Srebot, Victor Tasca, Olivier Thoret, Birgit Töllner, Gilles Touratier, Vincent Van de Bor, Alexandre Verroye, Dominique Vidal, Maria Villalta, Sylvain Vincent, Oriane Vivin, Sylvain Vrignaud, Florent Yvert, Maxime Zucca,

les photographes animaliers qui ont mis leurs clichés à disposition pour illustrer ce document,

les membres des associations Arcania, Les lépidoptéristes de France, NaturEssonne et de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO),

les agents du Conservatoire départemental des Espaces naturels sensibles.

ANNEXE : LISTE DES SITES DÉPARTEMENTAUX (CLASSEMENT PAR COMMUNE)

Site départemental	Commune
Carrière de Lunézy	Saulx-les-Chartreux / Villejust
Cave au Renard	Écharcon
Caves de Sermaise	Sermaise
Champignonnière d'Étampes	Étampes
Coteaux de Pierrefitte	Étampes / Saint-Hilaire
Coteaux des Verts Galants	Chauffour-les-Étréchy
Domaine de la Justice	La Ferté-Alais
Domaine de Montauger	Lisses / Mennecey
Domaine des Coudrays	Étiolles
Étang Baleine	Forges-les-Bains
Forêt de la Roche-Turpin	Bruyères-le-Châtel / Fontenay-les-Briis
Forêt du Belvédère	Chamarande
Forêt du Bois des Grais	Villiers-le-Bâcle
Forêt des Grands-Avaux	Champcueil
Forêt du Rocher de Saulx	Saulx-les-Chartreux
Forêt de la Barre	Auvers-Saint-Georges / Morigny-Champigny
Les Monceaux	Morigny-Champigny
Marais d'Itteville	Itteville
Marais de Fontenay-amont	Ballancourt-sur-Essonne / Fontenay-le-Vicomte
Marais de Fontenay-aval	Fontenay-le-Vicomte / Mennecey
Marais de Fontenay-le-Vicomte	Fontenay-le-Vicomte
Marais de la Grande Île	Mennecey
Marais de Misery	Écharcon / Vert-le-Petit
Marais des Rabiers	Prunay-sur-Essonne
Marais des Rayères	Corbeil-Essonnes / Villabé
Marais du Grand Montauger	Lisses
Parc de Fontenay	Fontenay-le-Vicomte
Pelouse de Mocque-Bouteille	Valpuiseaux
Pelouse des Buys	Puiselet-le-Marais
Platière de Bellevue	Moigny-sur-École
Prairie sous l'Église	Écharcon



Références bibliographiques

Les oiseaux d'Île-de-France : nidification, migration, hivernage, P. Le Maréchal, D. Laloi et G. Lesaffre, Delachaux et Niestlé, CORIF, 2013.

Suivi du Blongios nain en Essonne, 2020 NaturEssonne.

Résultats du Wetlands 2020, NaturEssonne.

Contribution de l'étude des Lépidoptères à la connaissance et à la gestion écologique d'Espaces naturels sensibles du Sud et de l'Est de l'Essonne, 2020, association des Lépidoptéristes parisiens.

Inventaire des Hétérocères des marais d'Itteville, Fontenayle-Vicomte et Misery, 2020, association Arcania.

Atlas de la flore sauvage du département de l'Essonne, Arnal G. et Guittet J., 2004, Biotope, MNHN.



— TERRE D'AVENIRS —



— DÉPARTEMENT
DE L'ESSONNE —

Département de l'Essonne

Direction de l'environnement

Conservatoire des Espaces naturels sensibles

Hôtel du Département - Boulevard de France

Évry-Courcouronnes - 91012 Évry Cedex

01 60 91 97 34

Courriel : espaces-naturels-sensibles@cd-essonne.fr